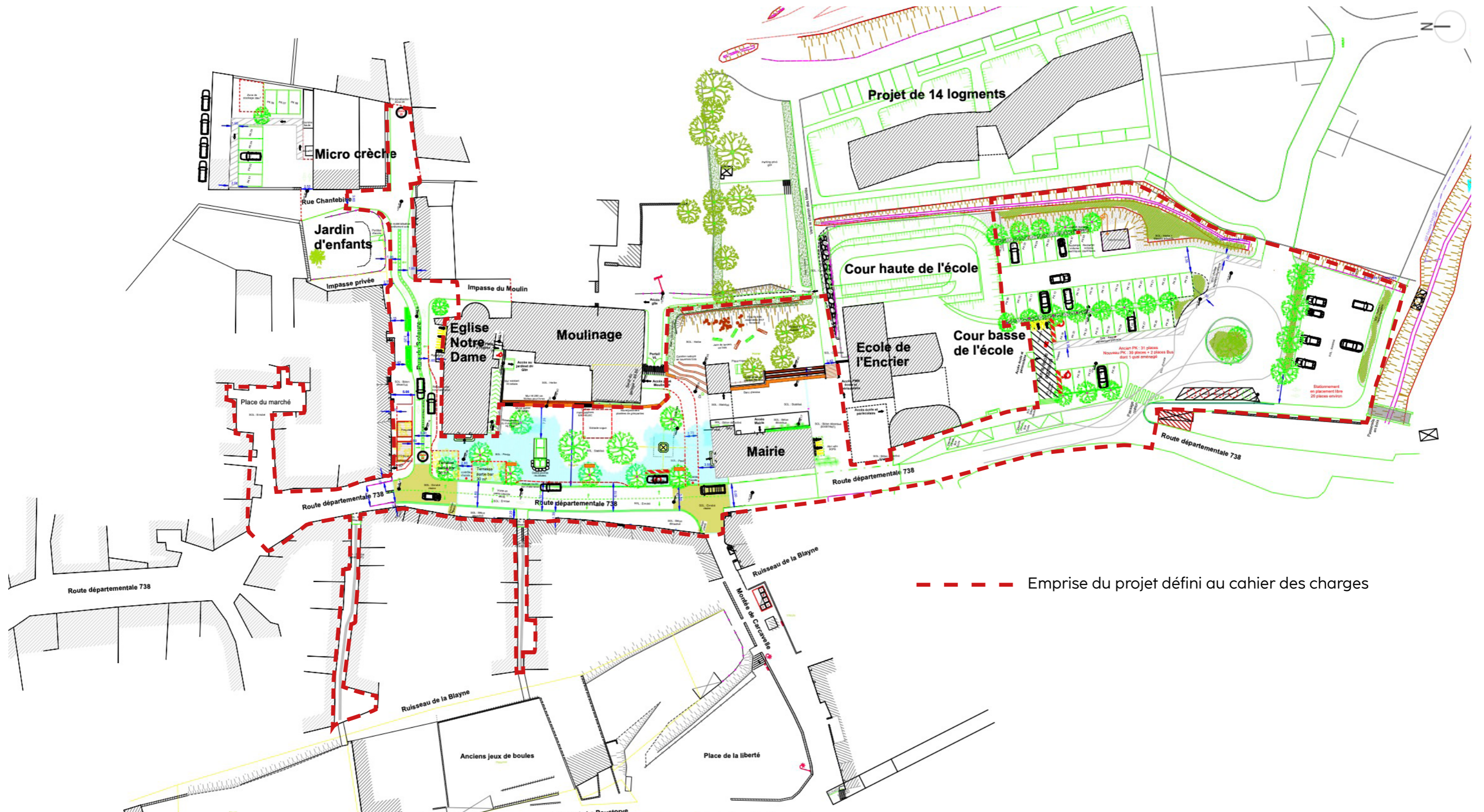

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA FONTAINE ET DE SES ABORDS COMMUNE DE PIÉGROS-LA-CLASTRE

RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2023 PHASE AVANT PROJET DÉTAILLÉ

SOMMAIRE ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

PLAN GÉNÉRAL DU PROJET	PAGE 3
NOTICE PAYSAGÈRE	PAGE 4
MATÉRIALITÉS ET REVÊTEMENTS DE SOL	PAGE 5
FOCUS RUE DU SOLAURE	PAGE 6
FOCUS PLACE DE LA FONTAINE	PAGE 13
FOCUS PARVIS MAIRIE ET JARDIN DES POIRIERS	PAGE 25
FOCUS PARKING DU MOULINAGE	PAGE 30
FRONTAGES PLANTÉS	PAGE 31

PLAN MASSE GÉNÉRAL • DÉFINITION DES EMPRISES DU PROJET



NOTICE PAYSAGÈRE • ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement de la place de la fontaine est un projet de revalorisation du centre village de Piégros-la-Clastre. L'emprise du projet dépasse le strict périmètre de la place pour s'étendre à une échelle plus vaste de plus de 7000m² de la rue du Solaure au parking du Moulinage, en y intégrant les venelles et la place du marché.

Un travail de concertation préalable a permis d'engager jusqu'à la phase avant-projet une démarche collective de prise de décision. Cette méthode a permis de valider des orientations pas toujours faciles, mais toujours dans un but d'adhésion et de valorisation des espaces publics et du bien-vivre ensemble.

Fort de cette concertation, la démarche du projet s'est basée sur une analyse du site existant en phase préliminaire. Cette analyse a permis d'identifier quatre principaux secteurs d'intervention sur lesquels le projet s'est construit :

- **Rue du Solaure**
- **Place de la Fontaine**
- **Parvis de la Mairie et jardin des Poiriers**
- **Parking du Moulinage**

Les bases fondamentales du projet sont les suivantes :

• **Travail de libération de l'espace public** : aggrandissement de la place par recul du mur du Moulinage, parvis aménagé au devant de la mairie, terrasse directe au devant du bistro du Solaure, mise en valeur du jardin des poiriers par gradinage

• **Mise en valeur patrimoniale** : dégagement de l'église et de son chevet par la démolition de l'écurie du cheval, centralité retrouvée de la fontaine et du monument aux morts du fait du recul du mur du moulinage

• **Accessibilité en centre village par rénovation des revêtements et nivellement des surfaces** : trottoir mis aux normes PMR, reprise du quai de bus, réduction de l'emprise de voirie de la RD738 au profit du flux piéton, déplacement des stationnements sur parking du moulinage, mise en lumière de la place et de ses monuments, mobilier d'assise, stationnement cycliste

• **Revalorisation végétale** : abattage des platanes malades identifiés comme dangereux, conservation de certains platanes quand leur état le permet, replantation d'arbres aux essences variées adaptées au changement climatique, plantation en pied des arbres de vivaces en mélange, réservation en pied de façades pour la plantation de grimpantes et de vivaces. Une structure artisanale de type pergola plantée de grimpantes au devant du restaurant le Solaure est également prévue.

• **Gestion des eaux pluviales** : fossés conservés, caniveaux centraux, trottoirs surélevés pour solutionner les risques d'inondation des façades ouest, collecte des eaux pluviales pour irriguer les fosses humides alimentant les plantations de la place.

Un effort est soutenu quant au réemploi des matériaux : pavés granit sciés réemployés pour les revêtements de sol, appareillage de pierres réutilisées issus de la démolition de l'ancien mur et de l'écurie.

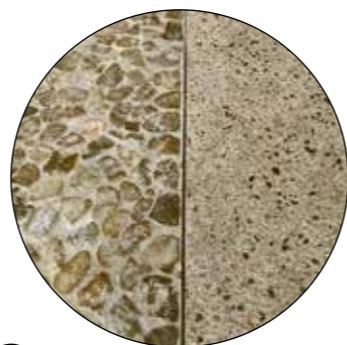
PLAN MASSE GÉNÉRAL COLORISÉ • MATÉRIALITÉS ET REVÊTEMENTS DE SOL



① Pavés granit sciés
issus de réemploi
dim. 18/22cm épaisseur 12/15cm



② Poliénas
similaire au stabilisé



③ Béton gravillonné
granulométrie variable et/ou dosage
du liant variable



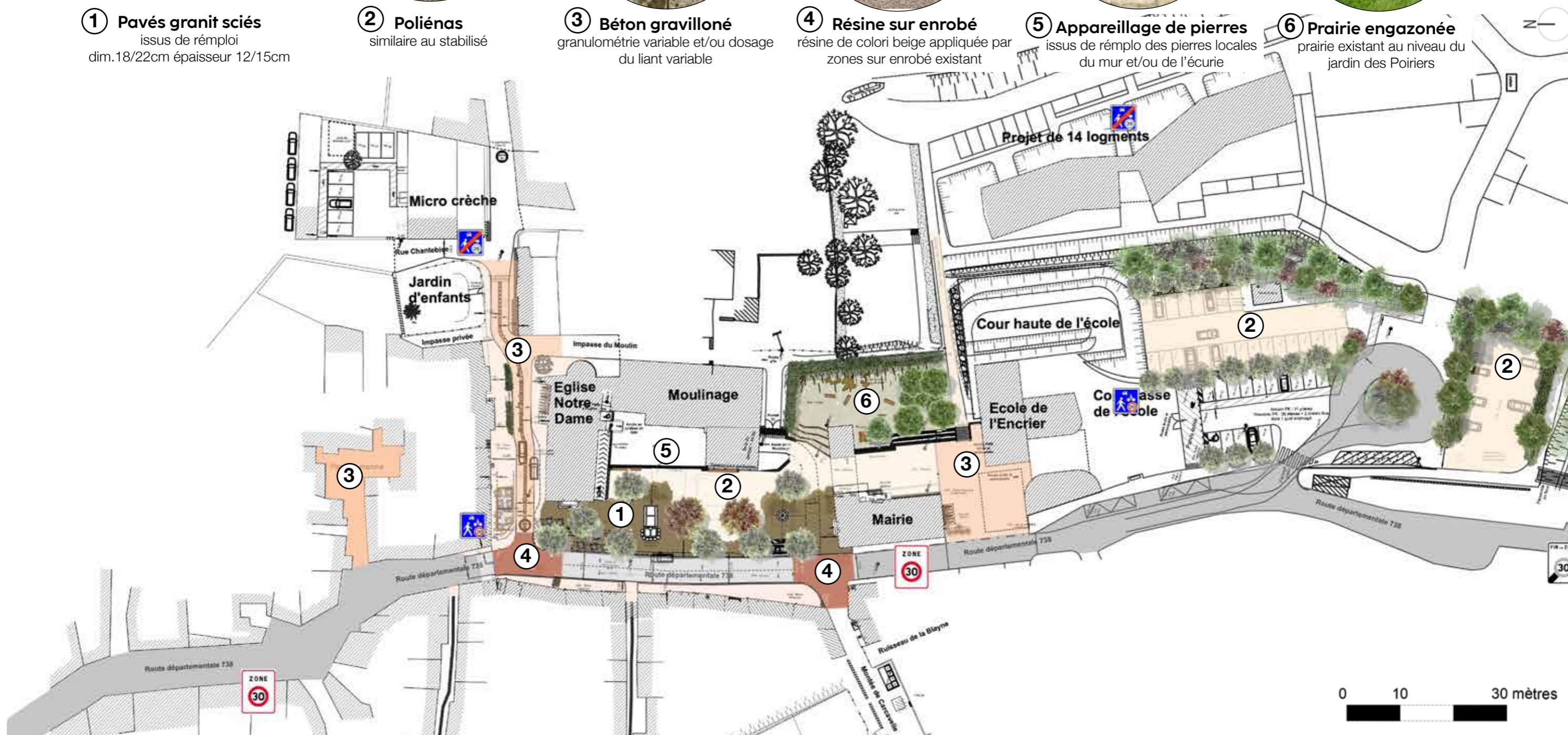
④ Résine sur enrobé
résine de colori beige appliquée par
zones sur enrobé existant



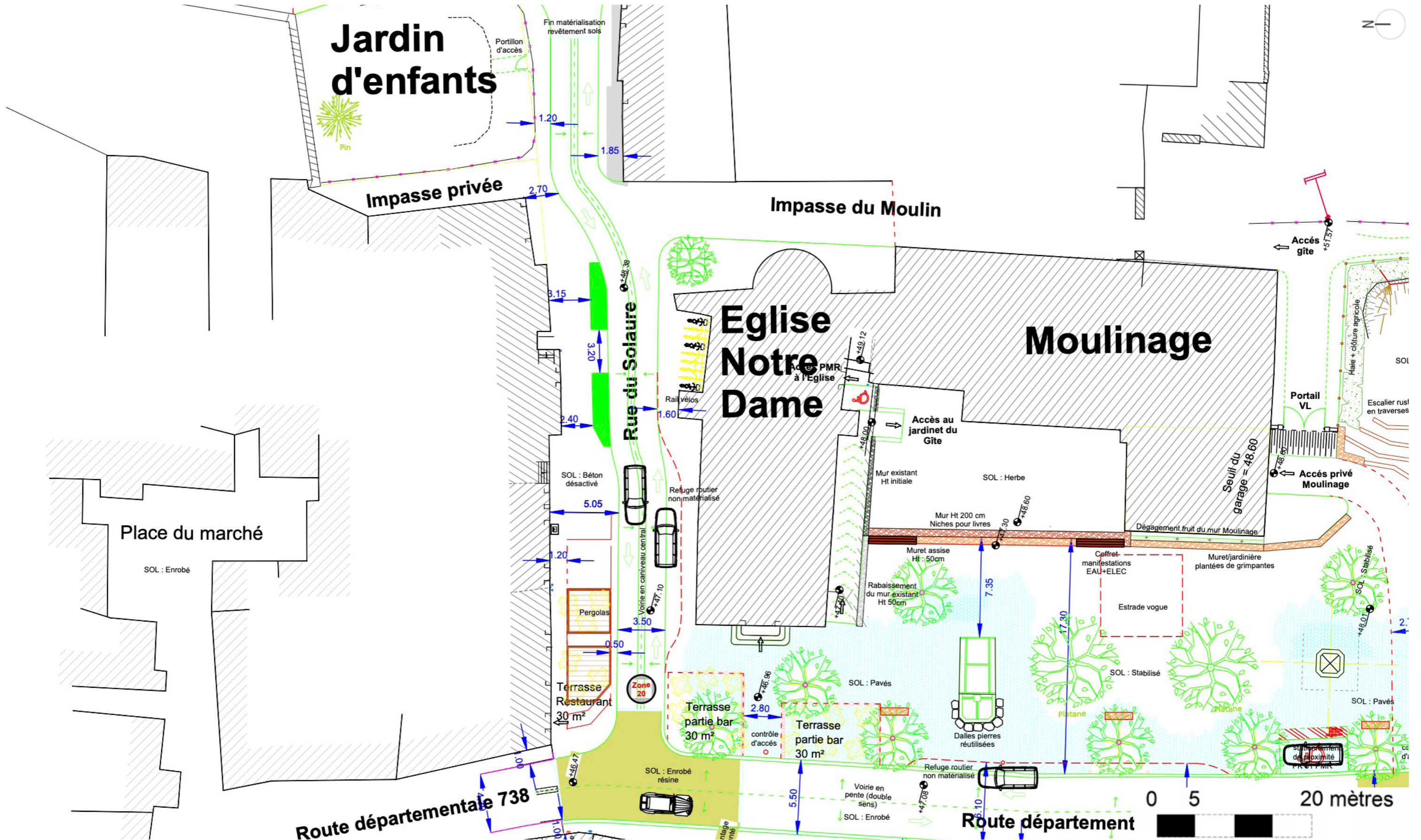
⑤ Appareillage de pierres
issus de réemploi des pierres locales
du mur et/ou de l'écurie



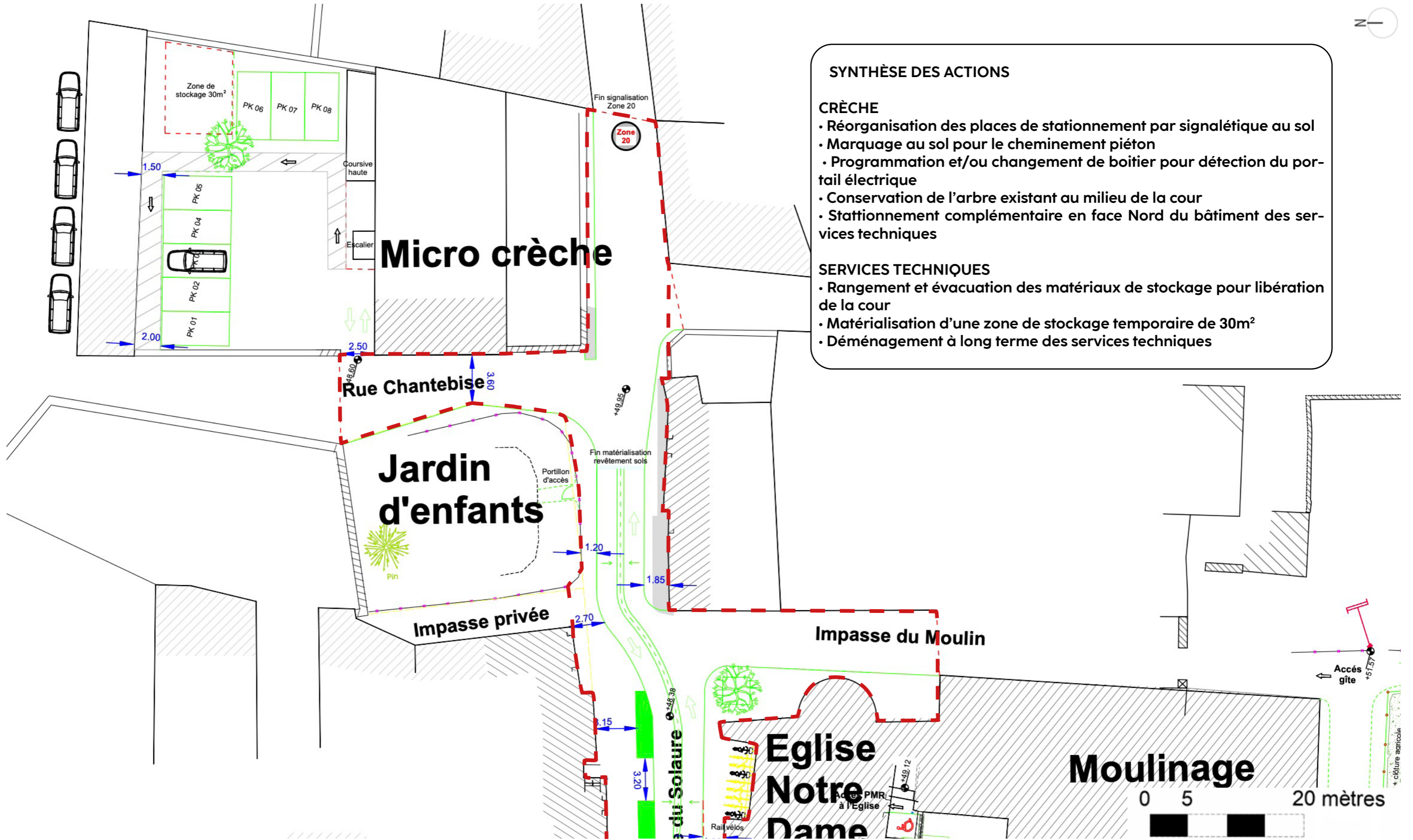
⑥ Prairie engazonnée
prairie existant au niveau du
jardin des Poiriers



PLAN MASSE PROJET • FOCUS RUE DU SOLAURE



PROJET • FOCUS RUE CHANTEBISE



SYNTHÈSE DES ACTIONS

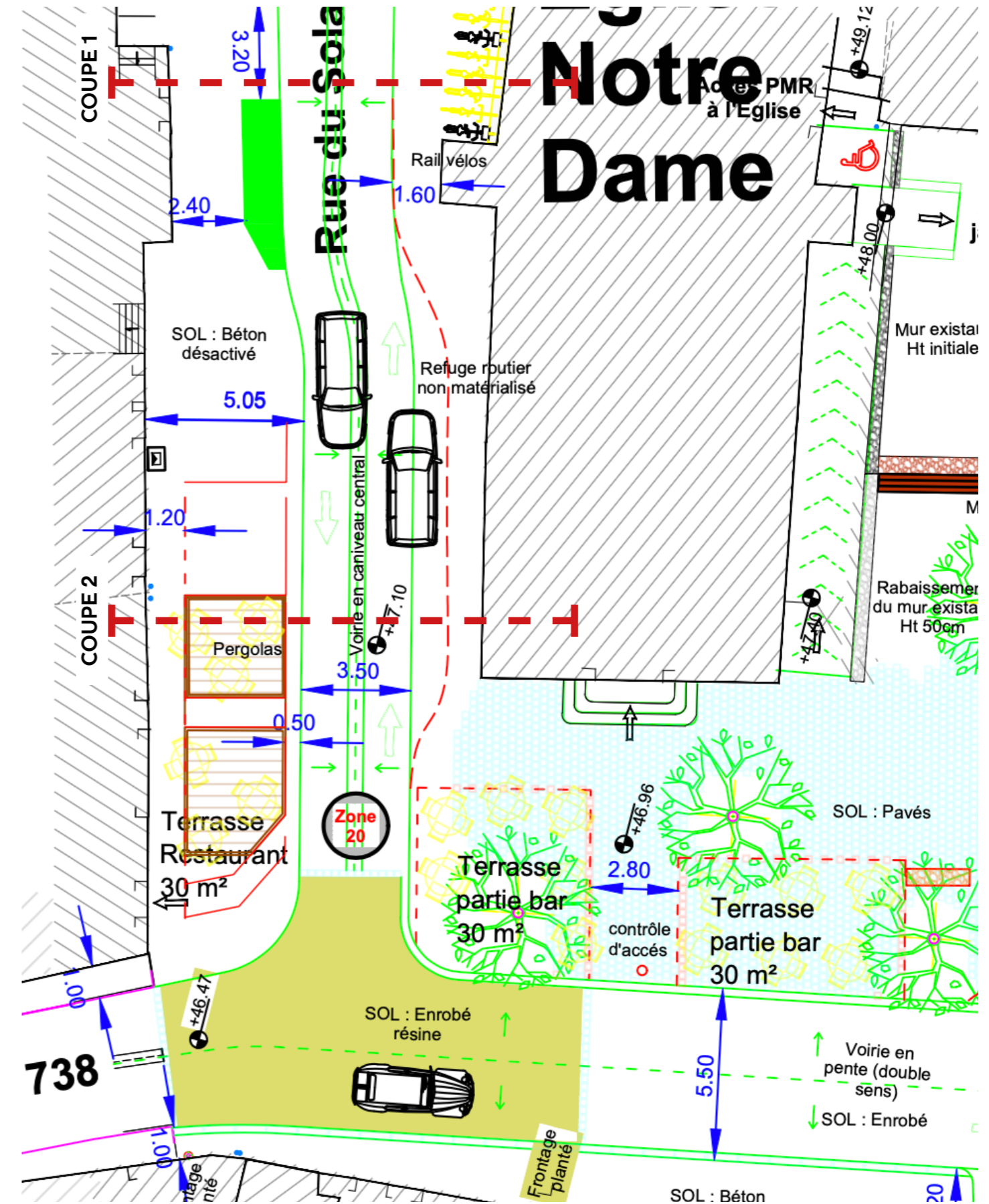
CRÈCHE

- Réorganisation des places de stationnement par signalétique au sol
- Marquage au sol pour le cheminement piéton
- Programmation et/ou changement de boîtier pour détection du portail électrique
- Conservation de l'arbre existant au milieu de la cour
- Stationnement complémentaire en face Nord du bâtiment des services techniques

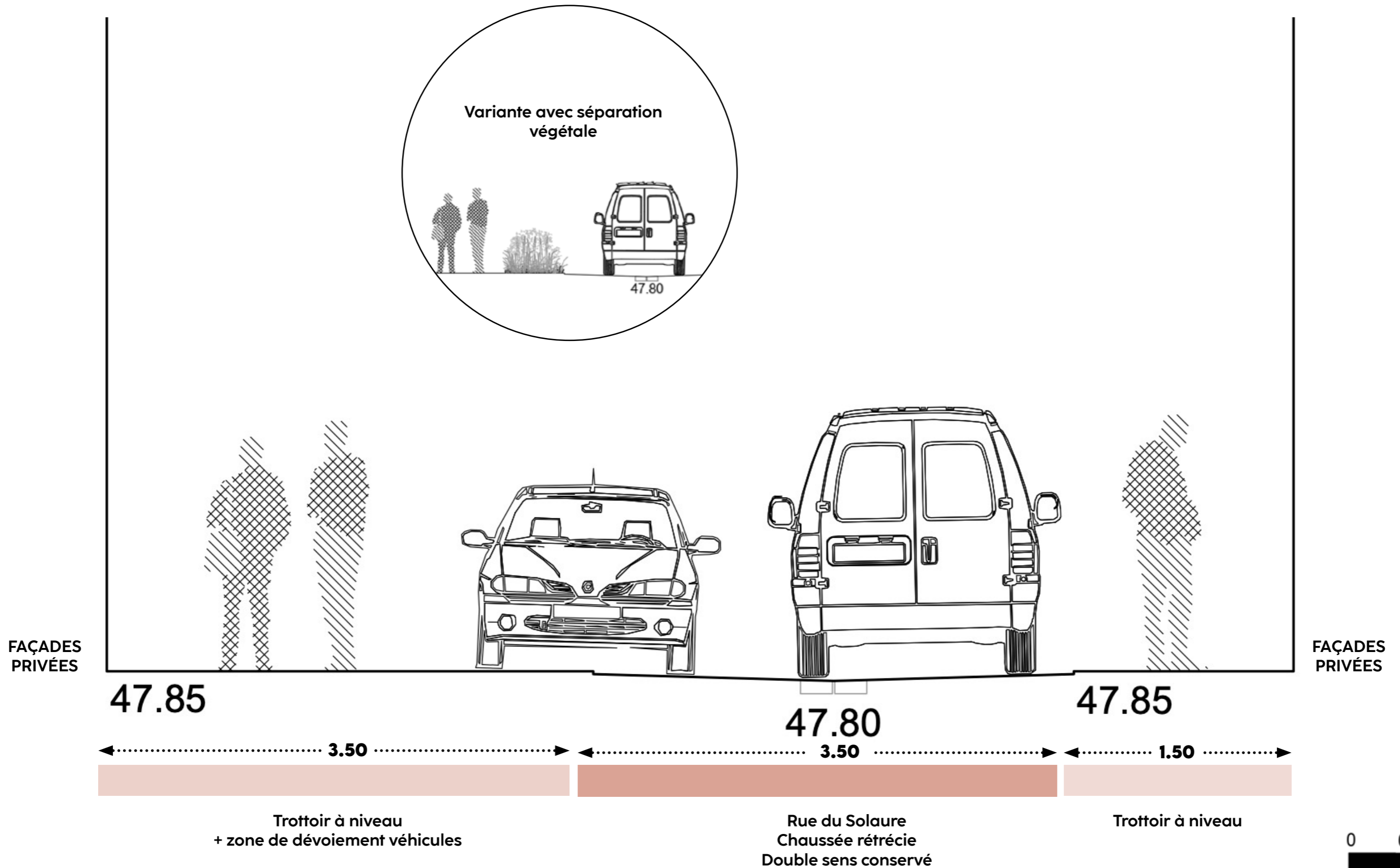
SERVICES TECHNIQUES

- Rangement et évacuation des matériaux de stockage pour libération de la cour
- Matérialisation d'une zone de stockage temporaire de 30m²
- Déménagement à long terme des services techniques

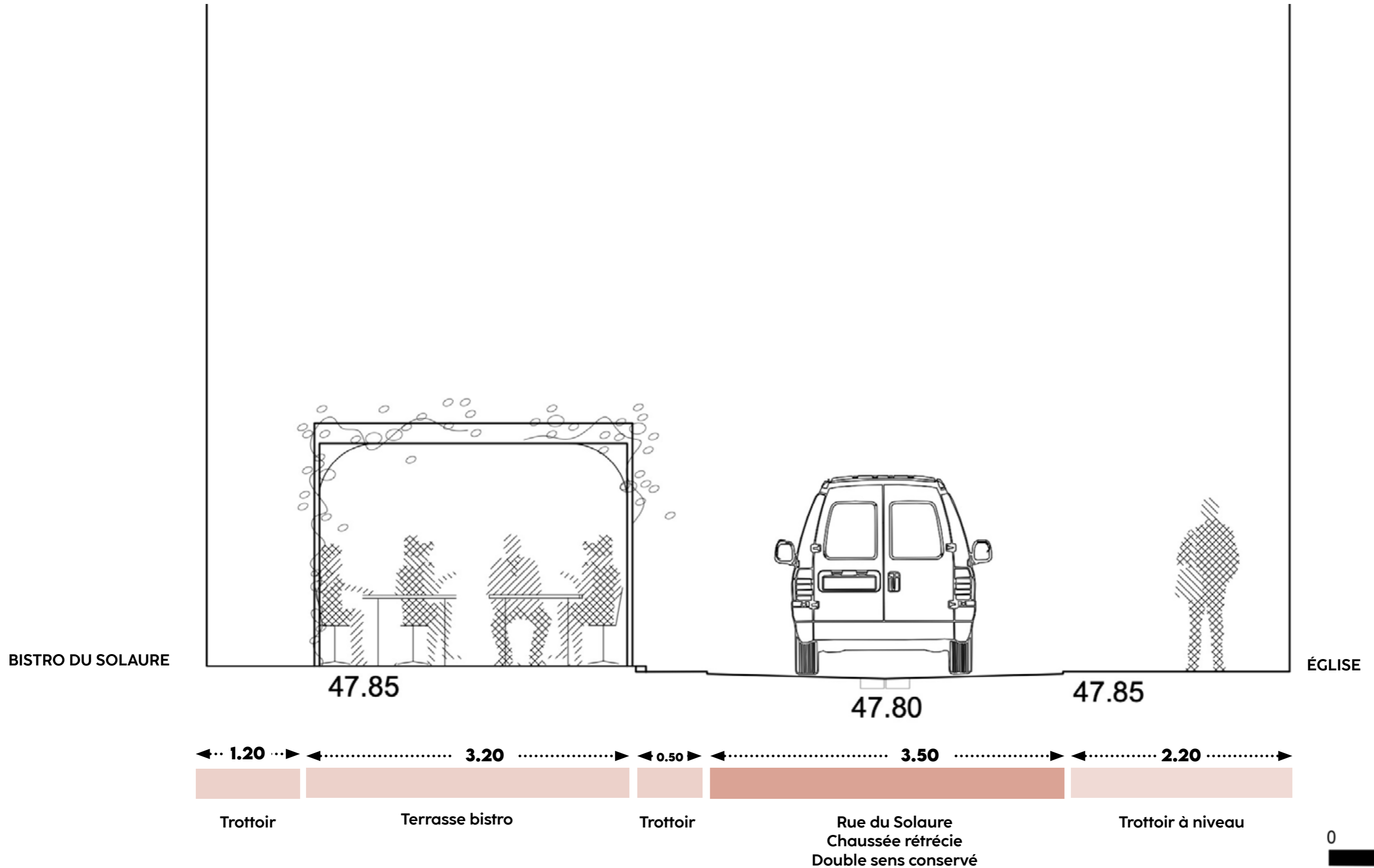
PROJET • FOCUS PERGOLA DES TERRASSES DU CAFÉ DU SOLAIRE



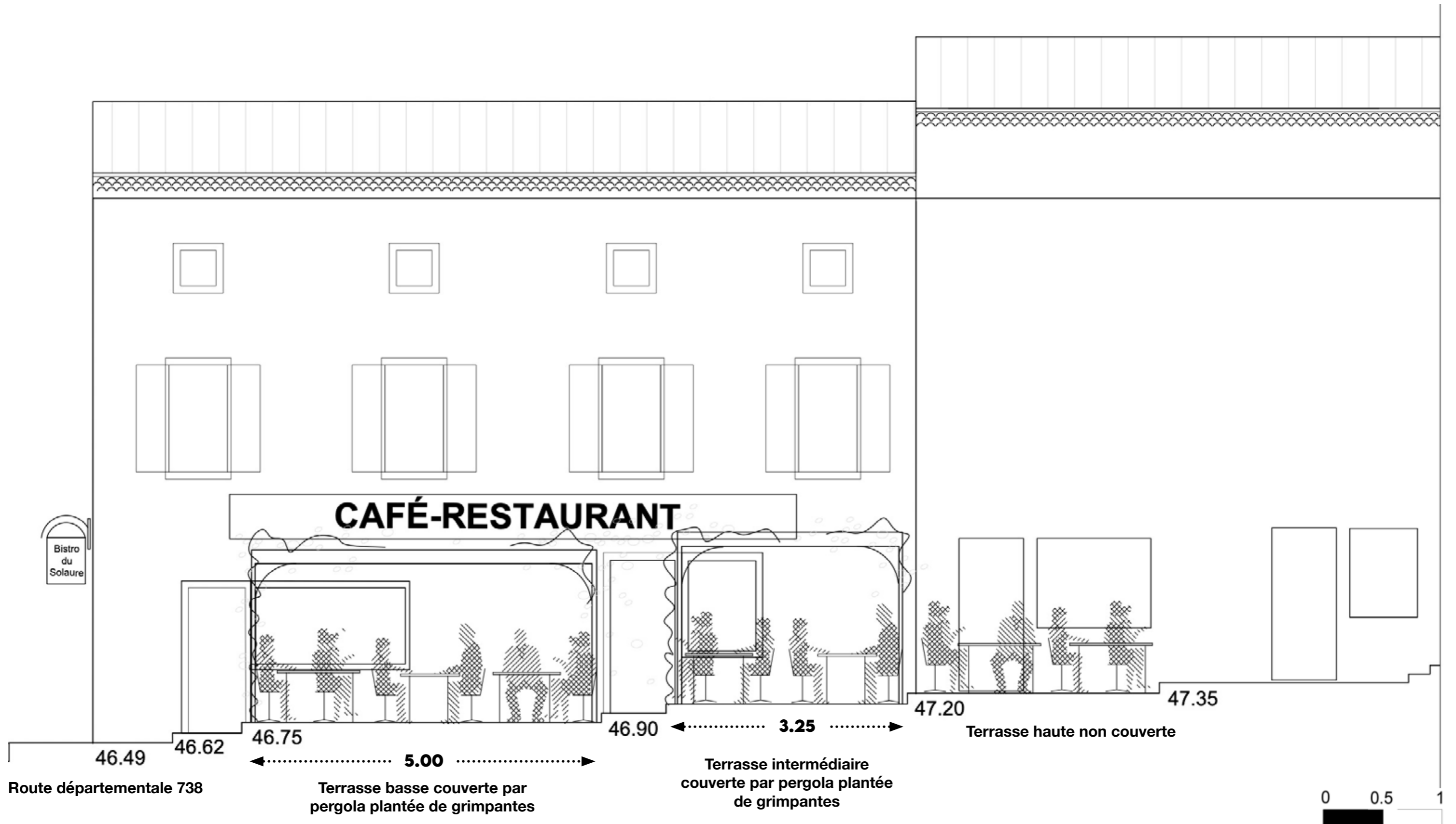
COUPE 1 PROJET • FOCUS PERGOLA DES TERRASSES DU CAFÉ DU SOLAURE



COUPE 2 PROJET • FOCUS PERGOLA DES TERRASSES DU CAFÉ DU SOLAURE

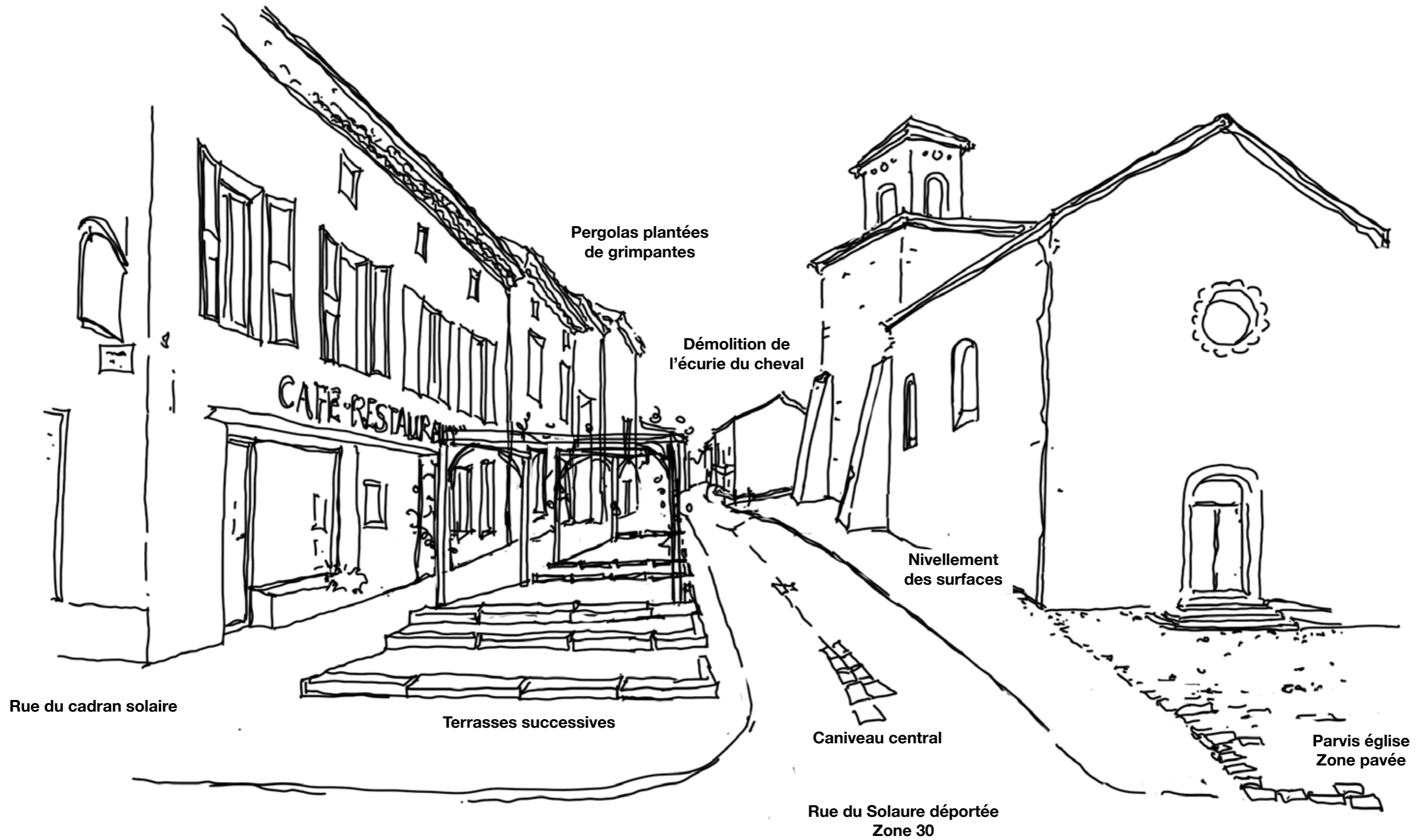


COUPE PROJET • FOCUS PERGOLA DES TERRASSES DU CAFÉ DU SOLAURE

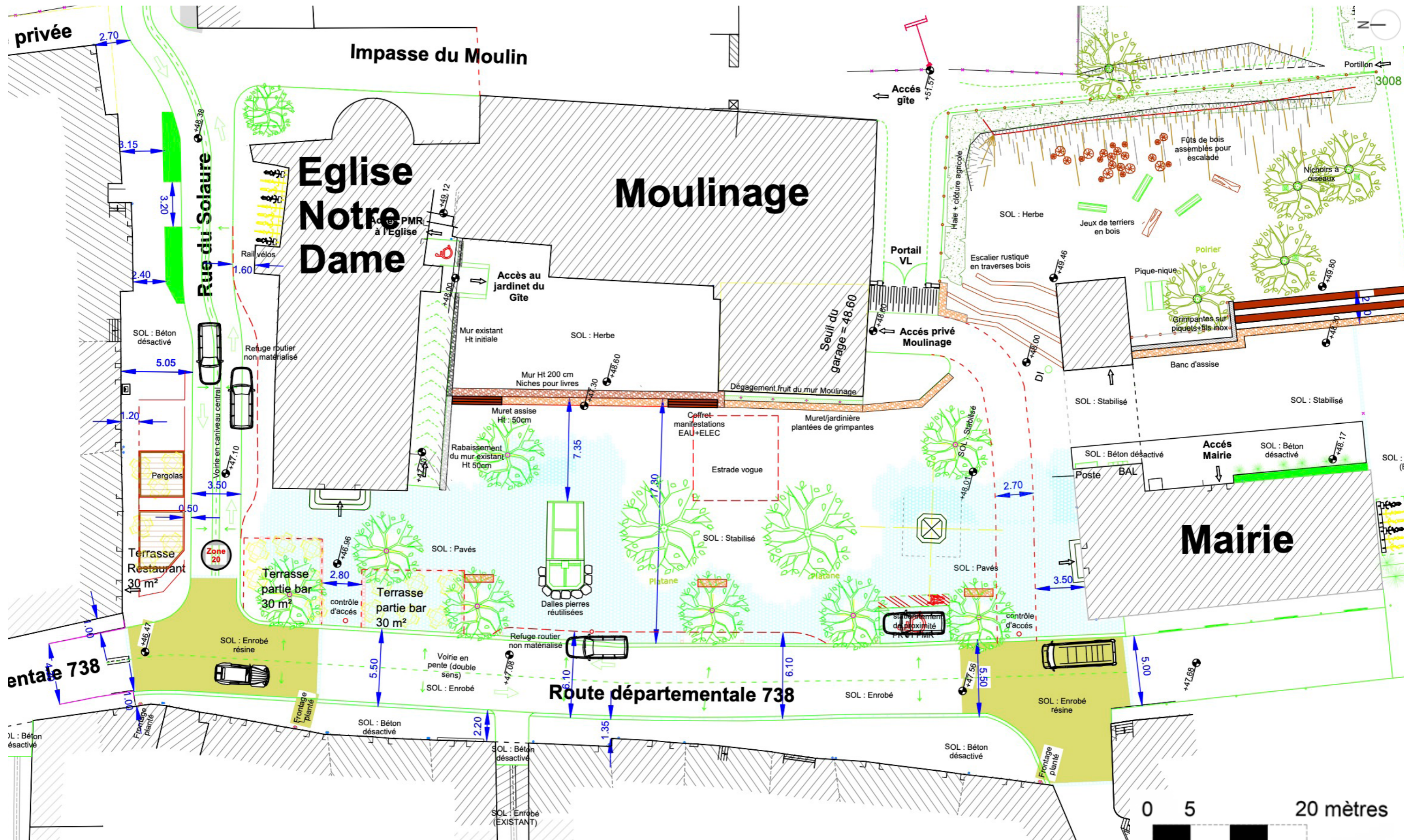


Route départementale 738

CROQUIS VISUALISATION • RUE DU SOLAIRE



PLAN MASSE PROJET • FOCUS PLACE DE LA FONTAINE



COUPE PROJET • FOCUS PLACE DE LA FONTAINE



COUPE GÉNÉRALE PROJET • FOCUS PLACE DE LA FONTAINE



① **Béton gravillonné**
granulométrie variable et/ou
dosage du liant variable



② **Poches plantées**
vivaces en mélange plantées
aux pieds des arbres tige



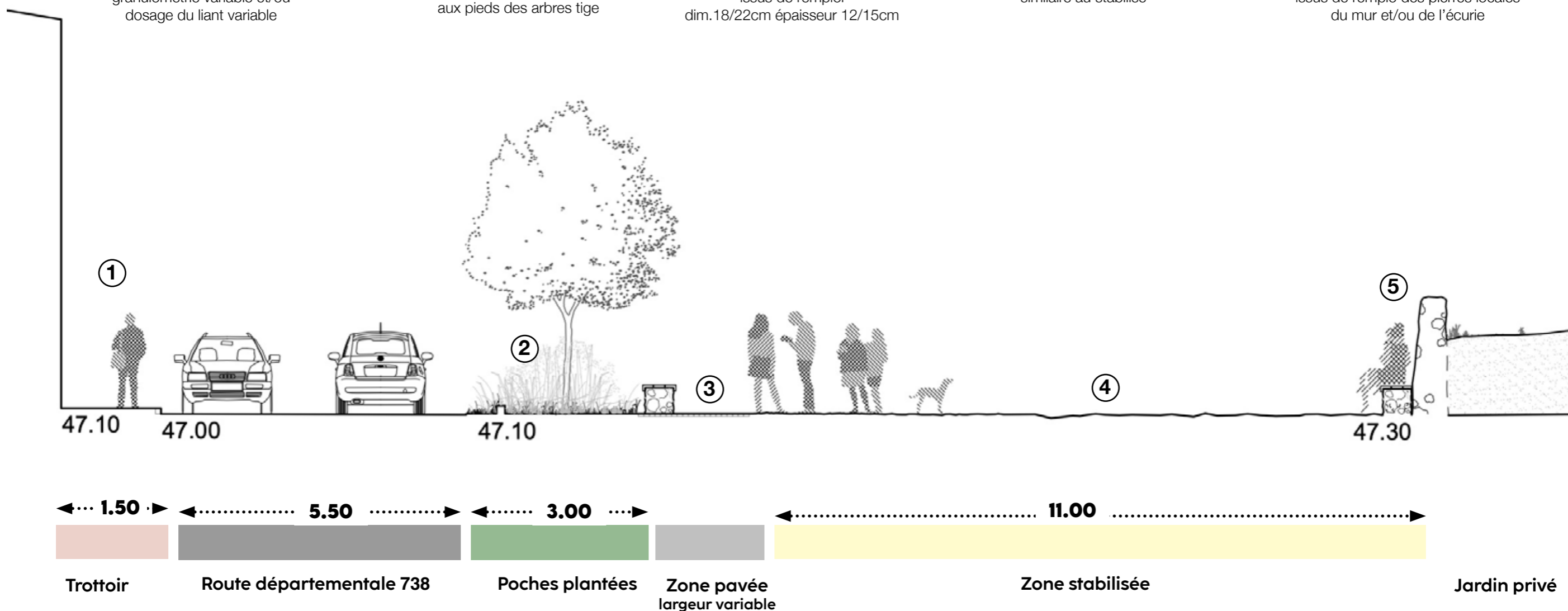
③ **Pavés granit sciés**
issus de réemploi
dim.18/22cm épaisseur 12/15cm



④ **Poliénas**
similaire au stabilisé



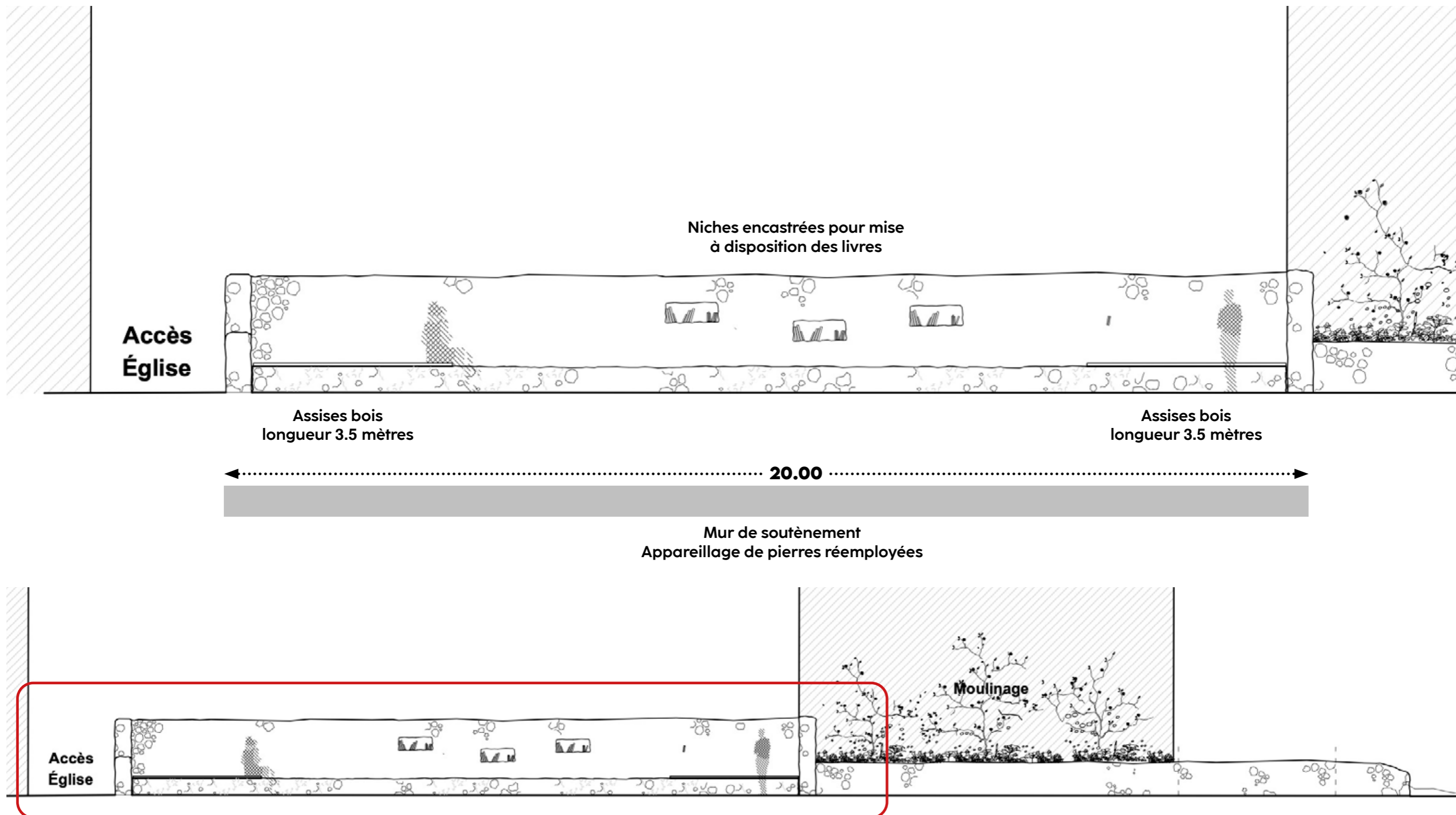
⑤ **Appareillage de pierres**
issus de réemploi des pierres locales
du mur et/ou de l'écurie



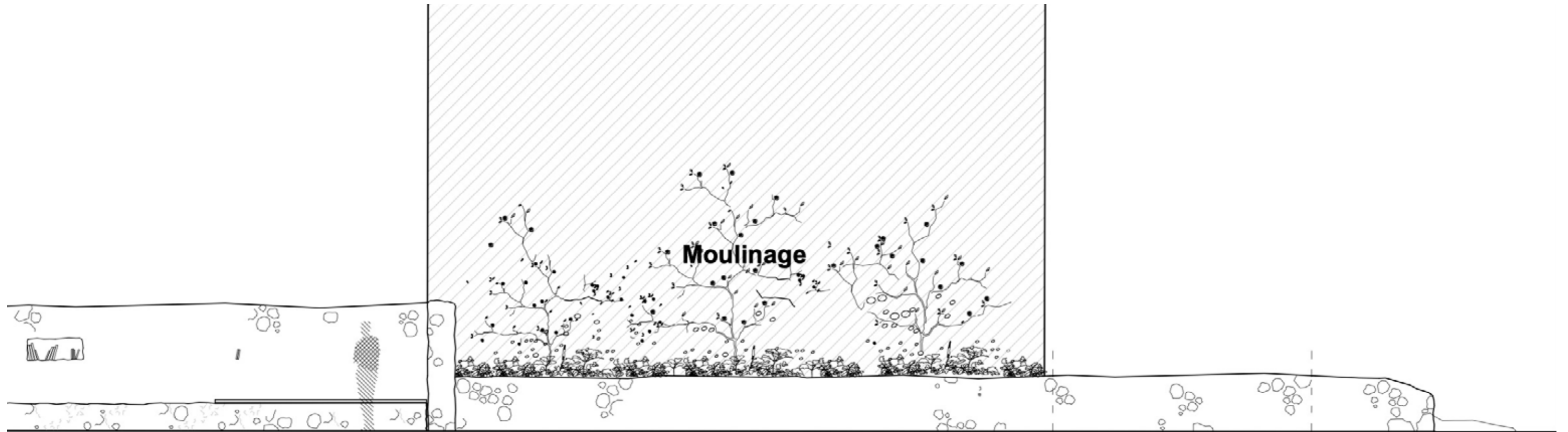
CROQUIS VISUALISATION • PLACE DE LA FONTAINE



COUPE PROJET • FOCUS MUR DU MOULINAGE



COUPE PROJET • FOCUS MUR DU MOULINAGE



Assises bois
longueur 3.5 mètres

15.00

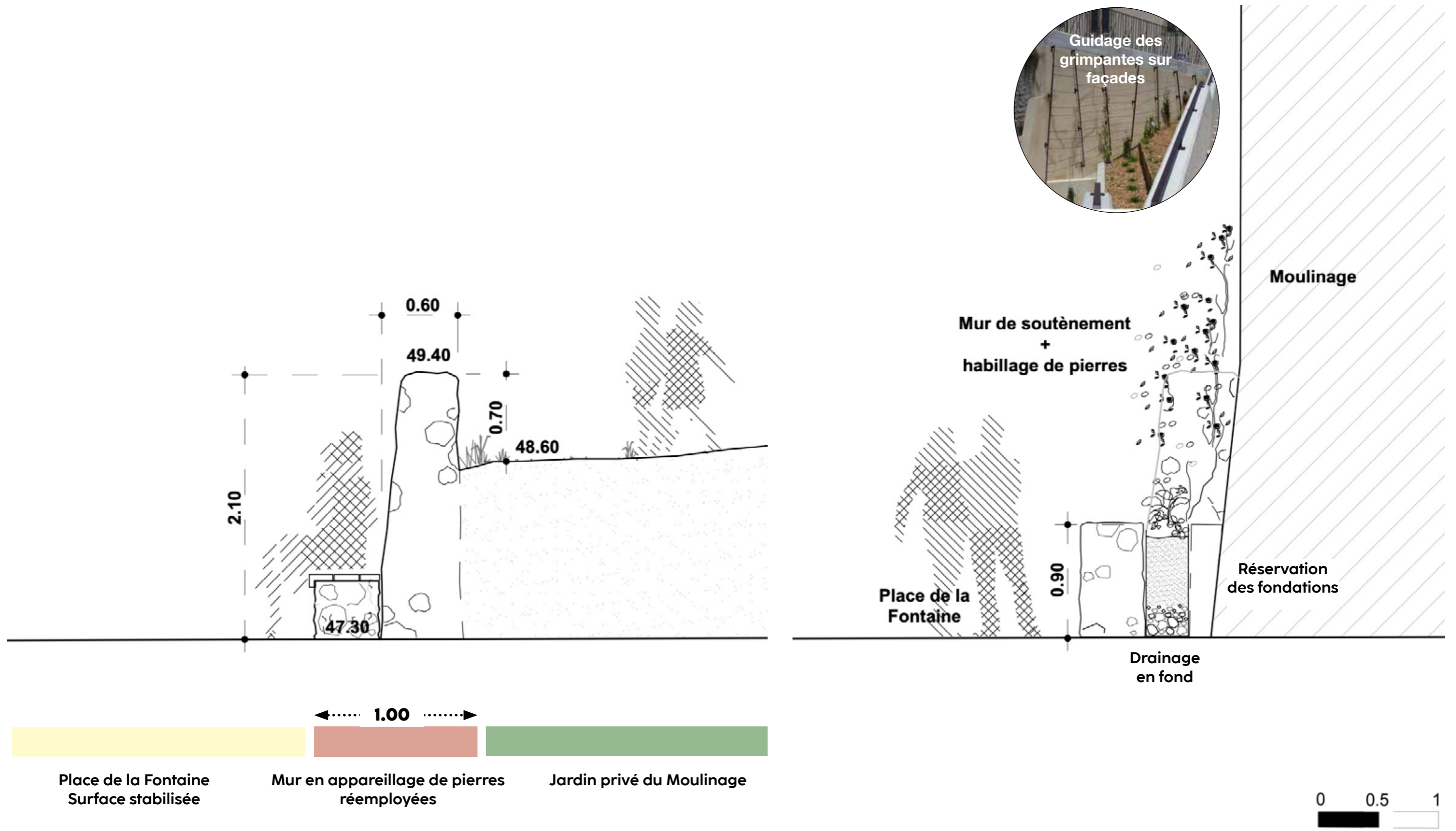
Mur de soutènement
Appareillage de pierres réemployées



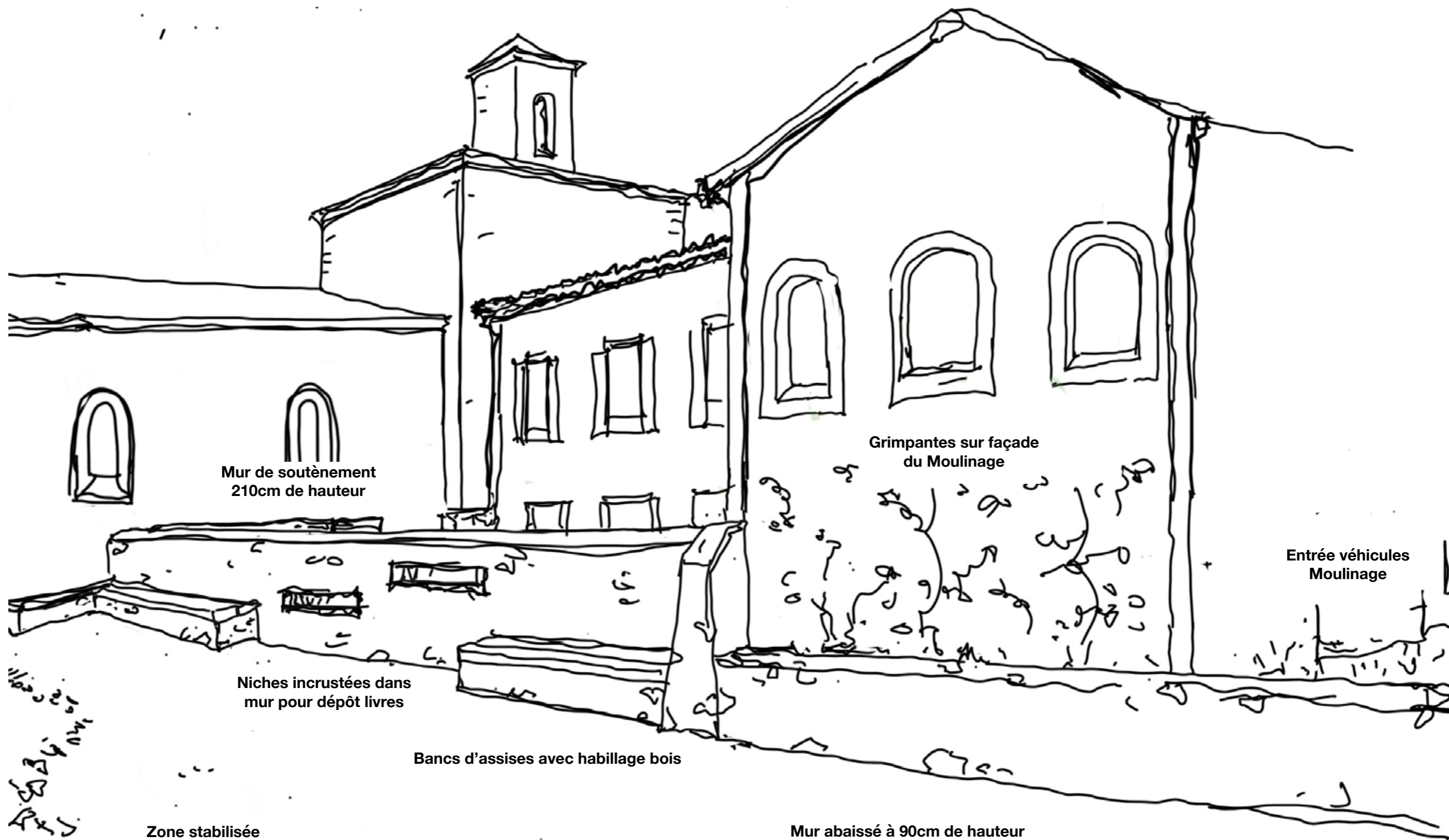
Accès
Église

0 0.5 1

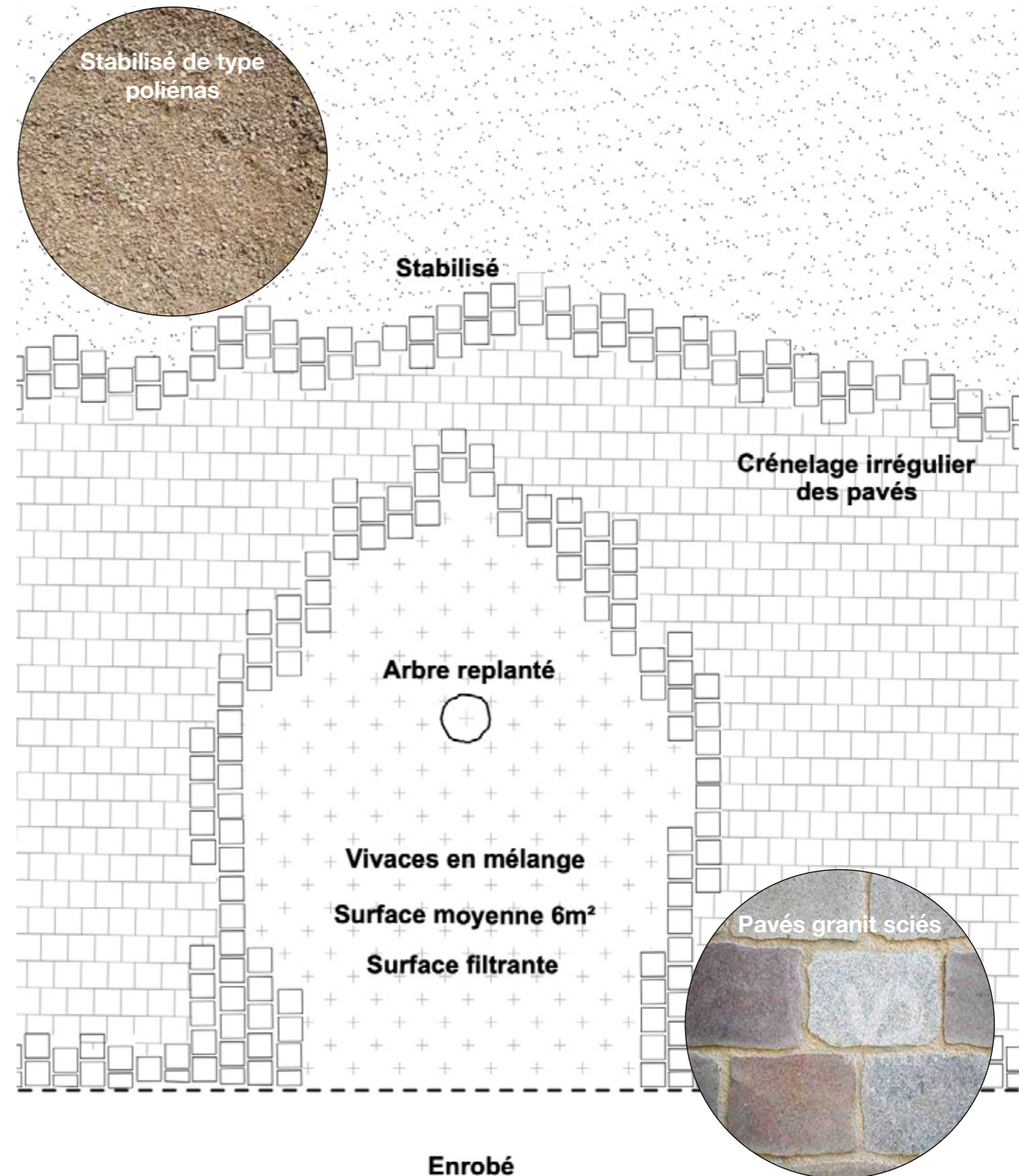
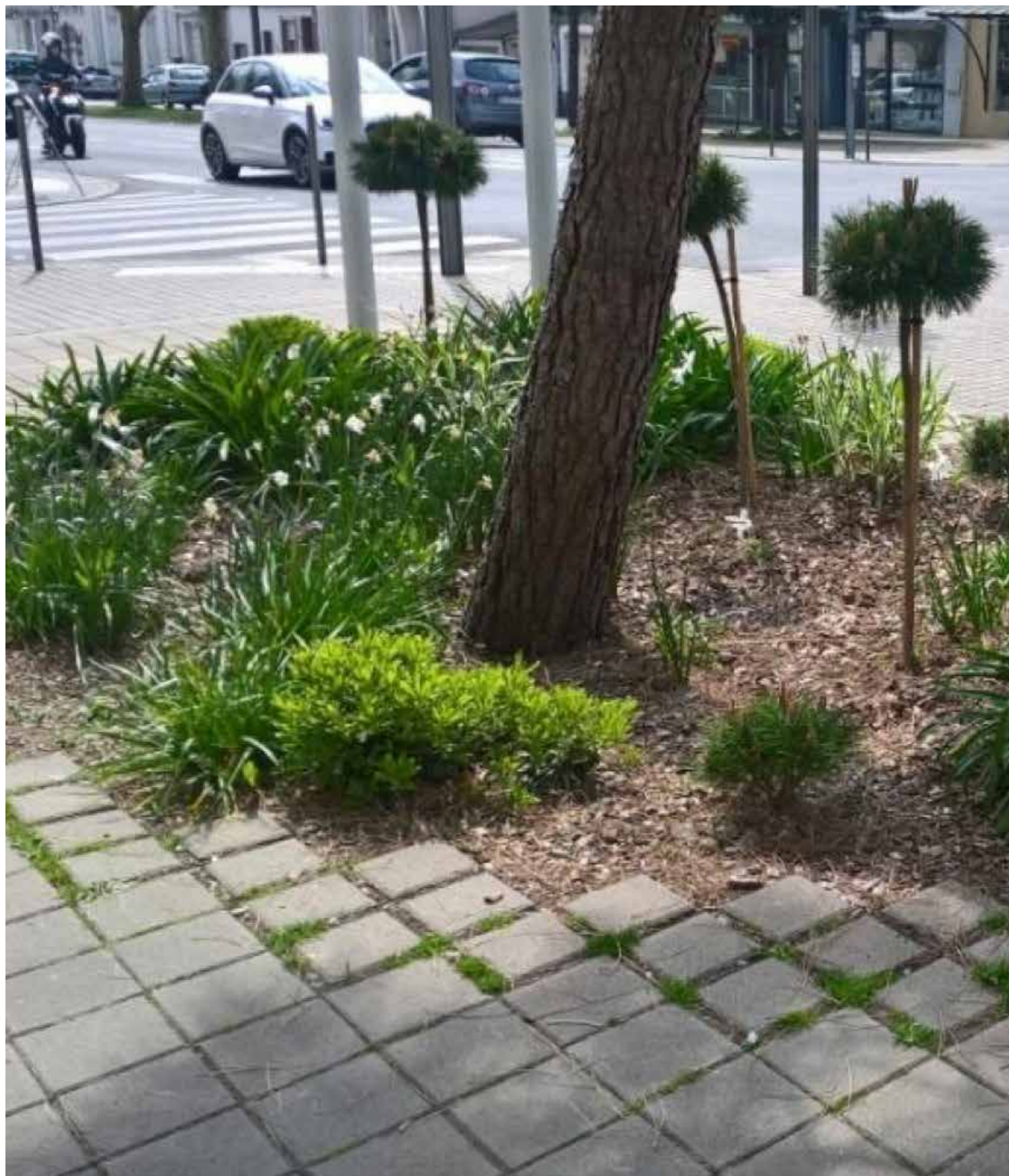
COUPE PROJET • FOCUS MUR DU MOULINAGE



CROQUIS PROJET • FOCUS MUR DU MOULINAGE

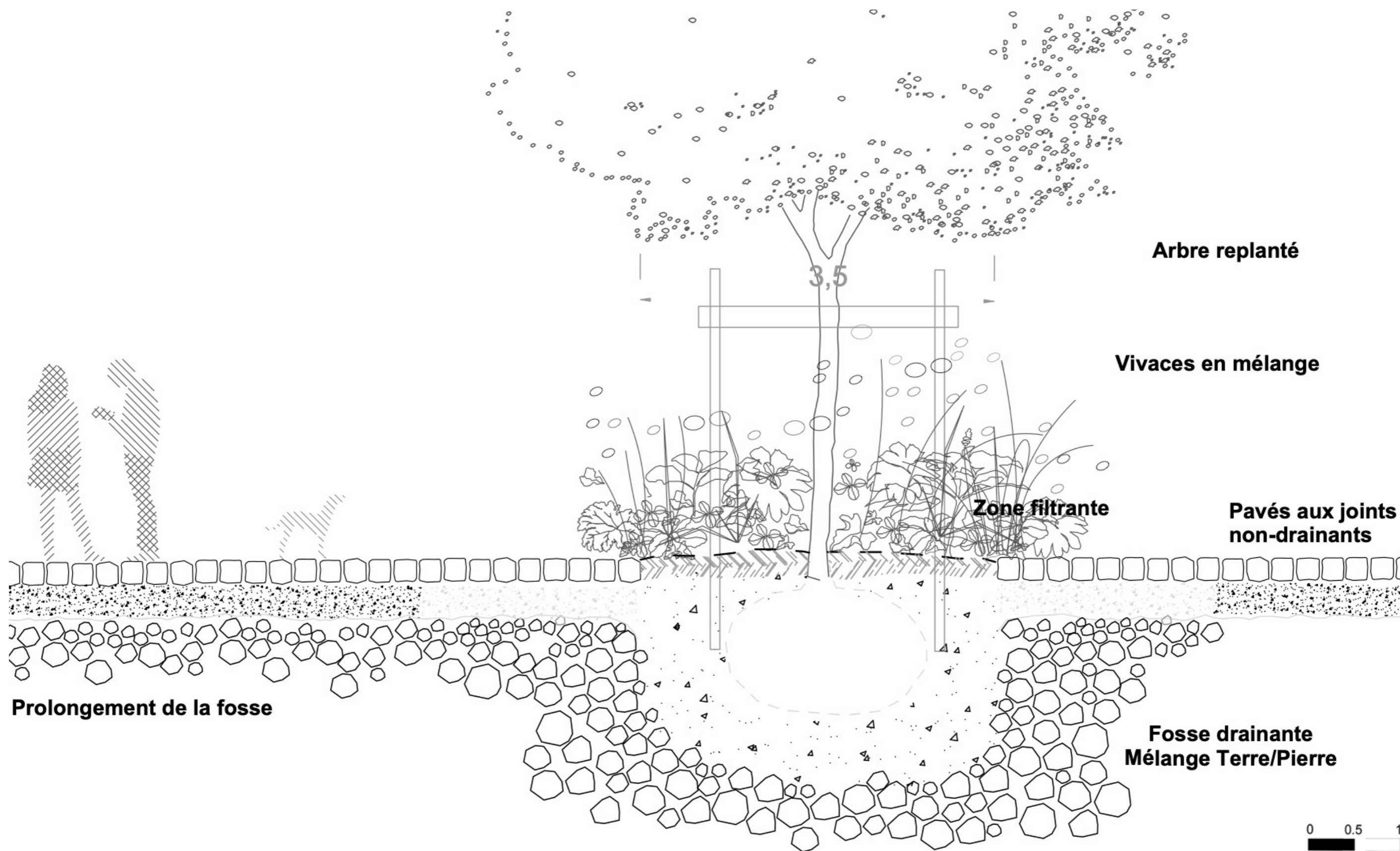


PROJET VÉGÉTAL • FOCUS POCHES PLANTÉES ET PALETTE VÉGÉTALE

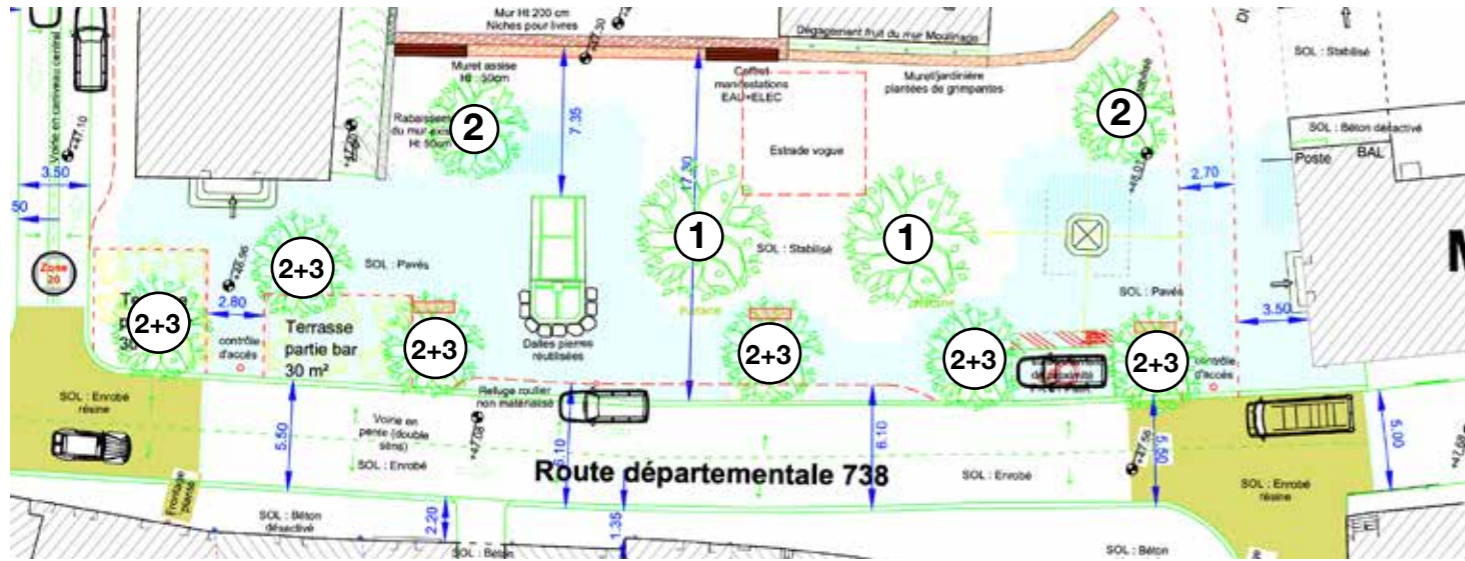


Route départementale 738

PROJET VÉGÉTAL • FOCUS POCHES PLANTÉES ET PALETTE VÉGÉTALE



PROJET VÉGÉTAL • FOCUS POCHES PLANTÉES ET PALETTE VÉGÉTALE DE LA PLACE



① **PLATANE EXISTANT** - arbre grand développement <15 mètres



② **SAVONNIER ÉLÉGANT** - arbre moyen développement <10 mètres



③ **VIVACES HAUTES <1.20 mètres** : acanthe, miscanthus, phlomis,...



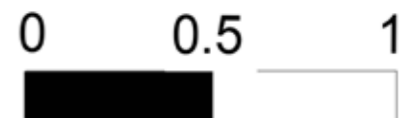
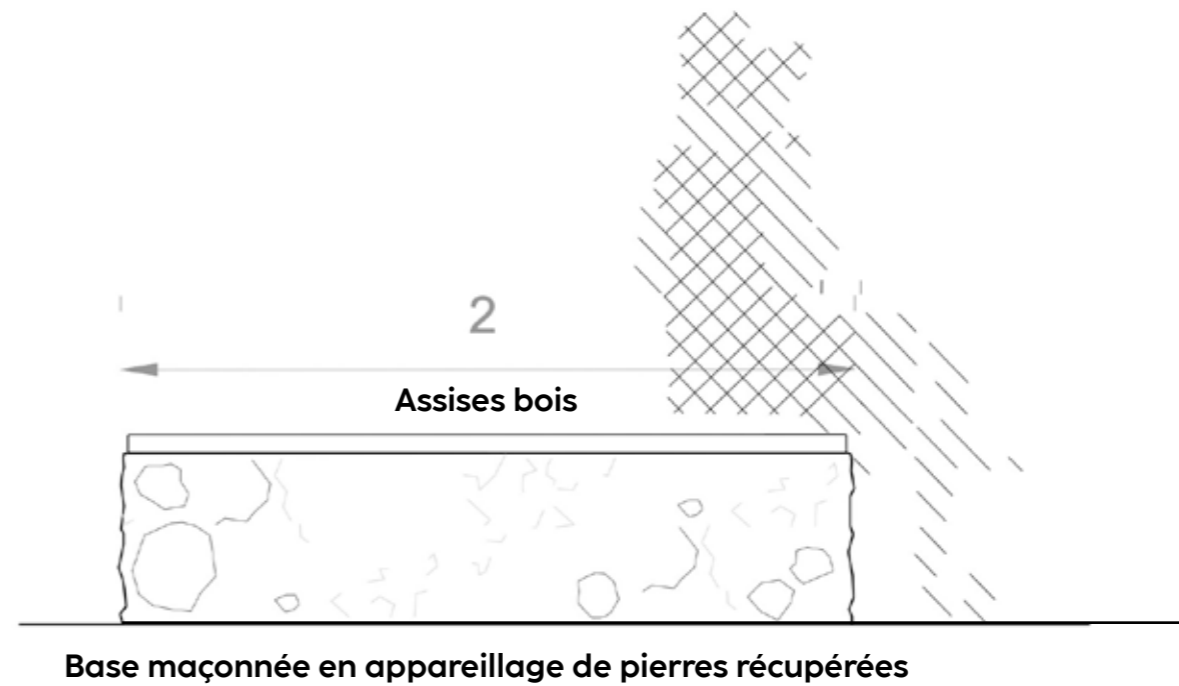
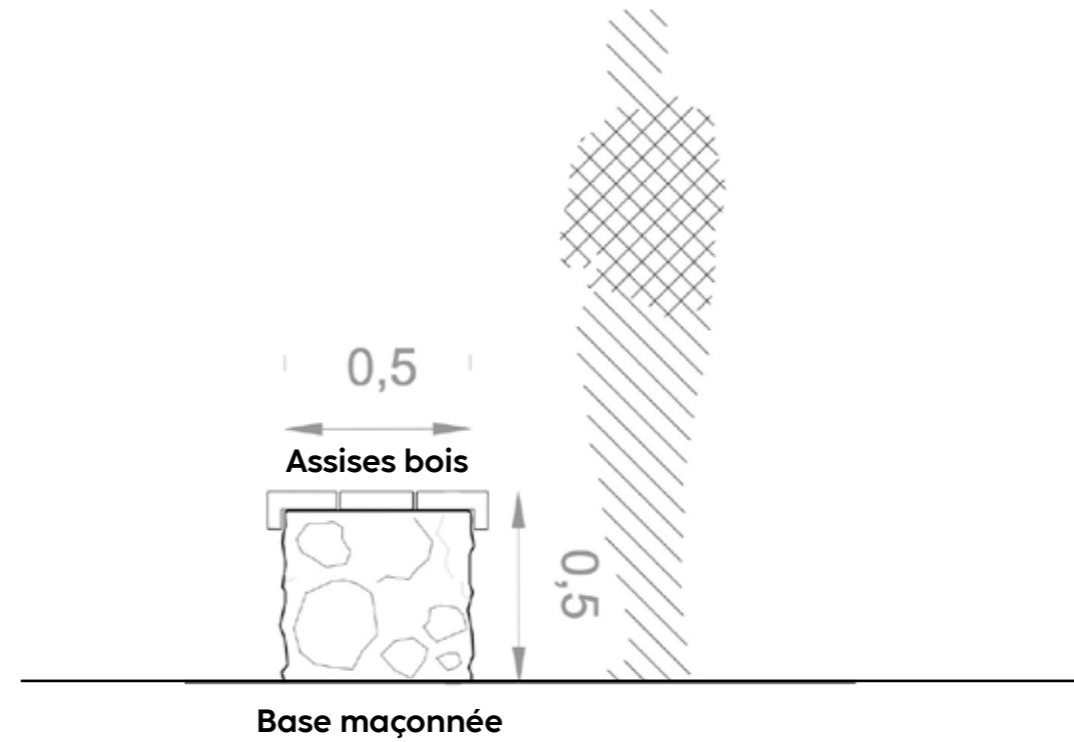
③ **VIVACES MOYENNES 0.50<1.00 mètre** : achillée, gaura, verveine,...



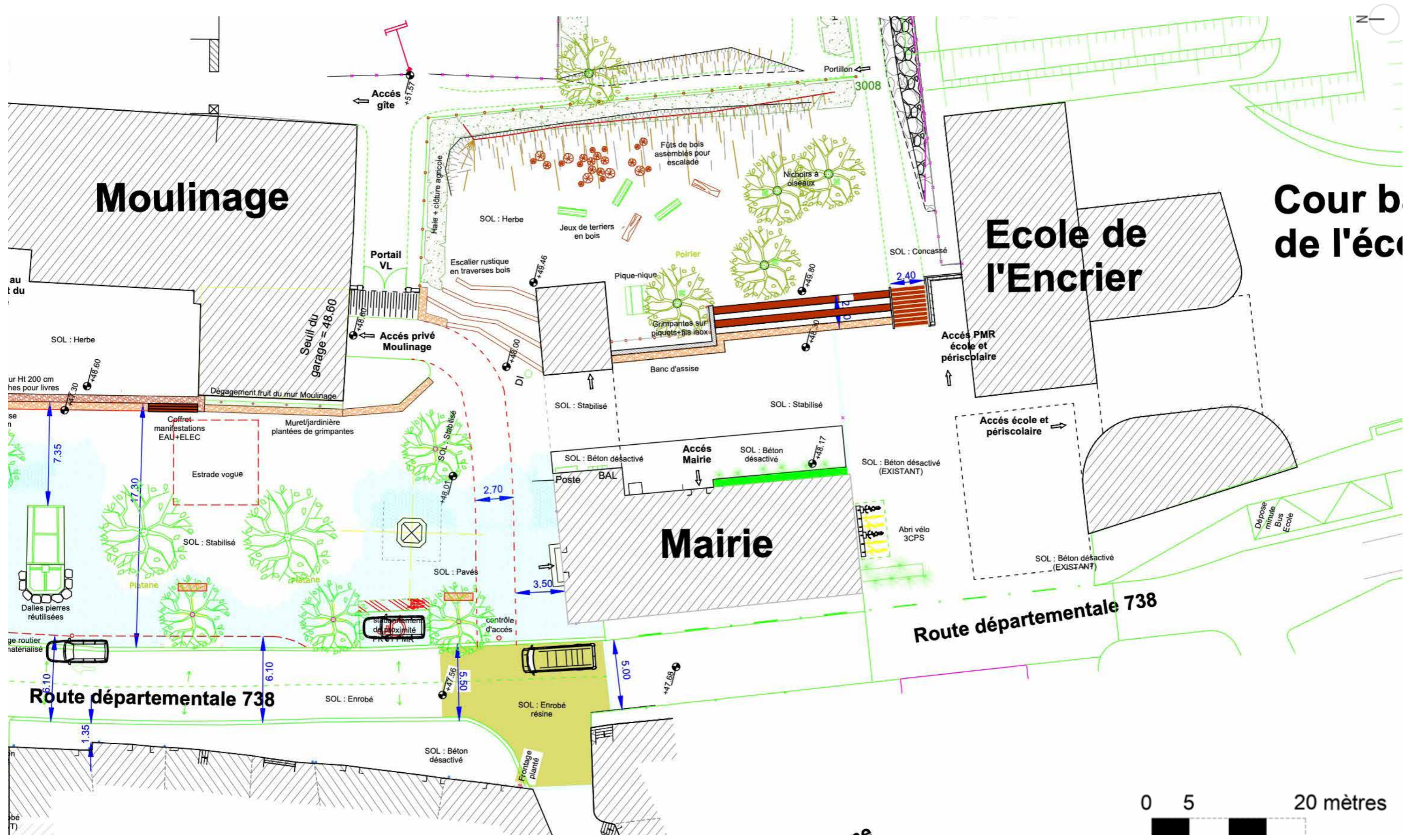
③ **VIVACES ET COUVRE-SOLS 0.20<0.50 mètre** : sauge, santoline,...



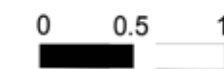
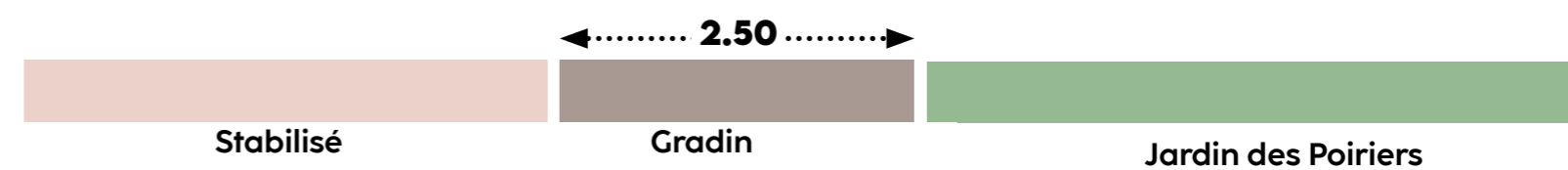
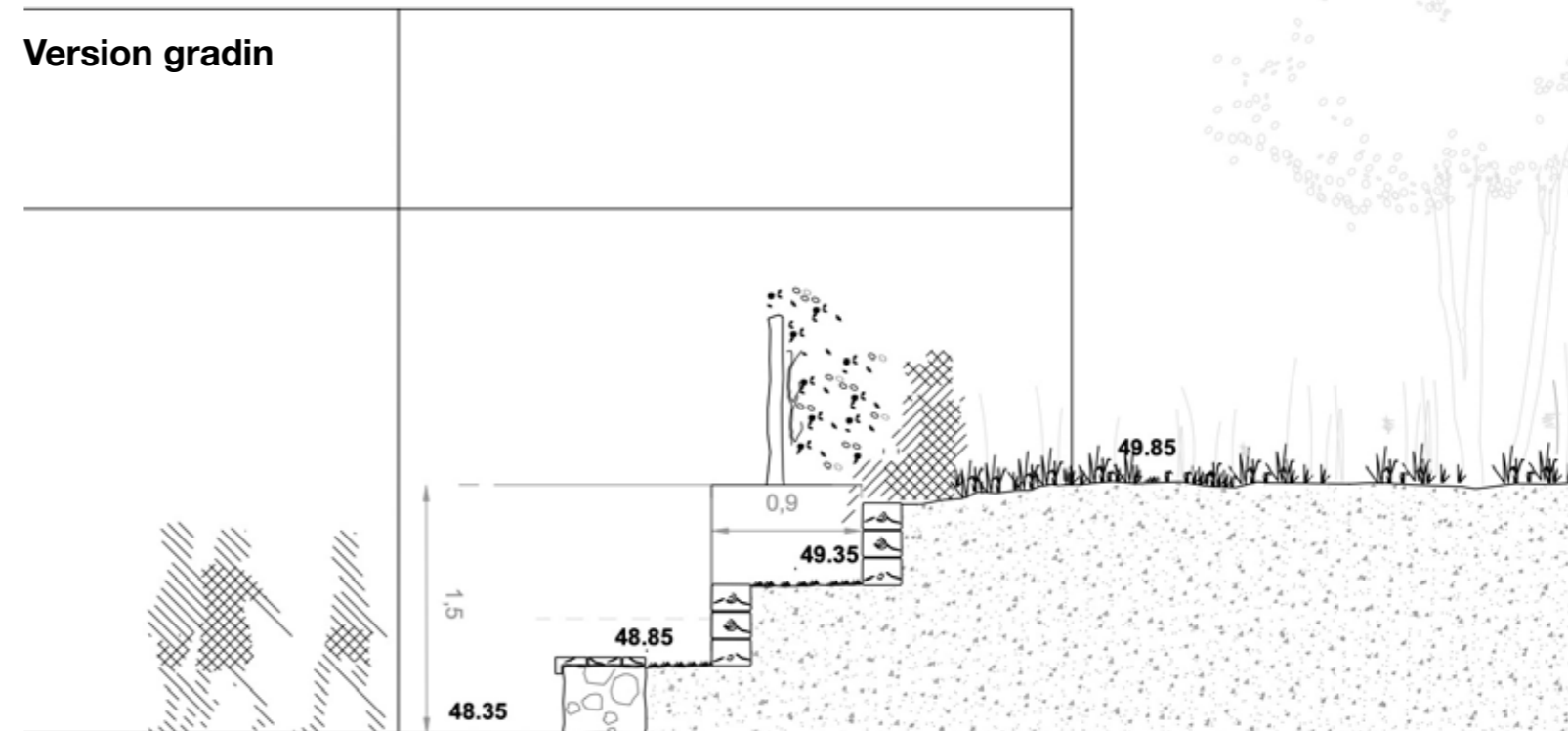
COUPE PROJET • FOCUS MOBILIER D'ASSISES



PLAN MASSE PROJET • FOCUS PARVIS DE LA MAIRIE / JARDIN DES POIRIERS



COUPE PROJET • FOCUS GRADINAGE CONNEXION MAIRIE/JARDIN DES POIRIERS



COUPE LONGITUDINALE PROJET • FOCUS GRADINAGE CONNEXION MAIRIE/JARDIN DES POIRIERS



① Clôture équestre
agrémentée de
plantes grimpanes



② Banc d'assise
Base maçonnée



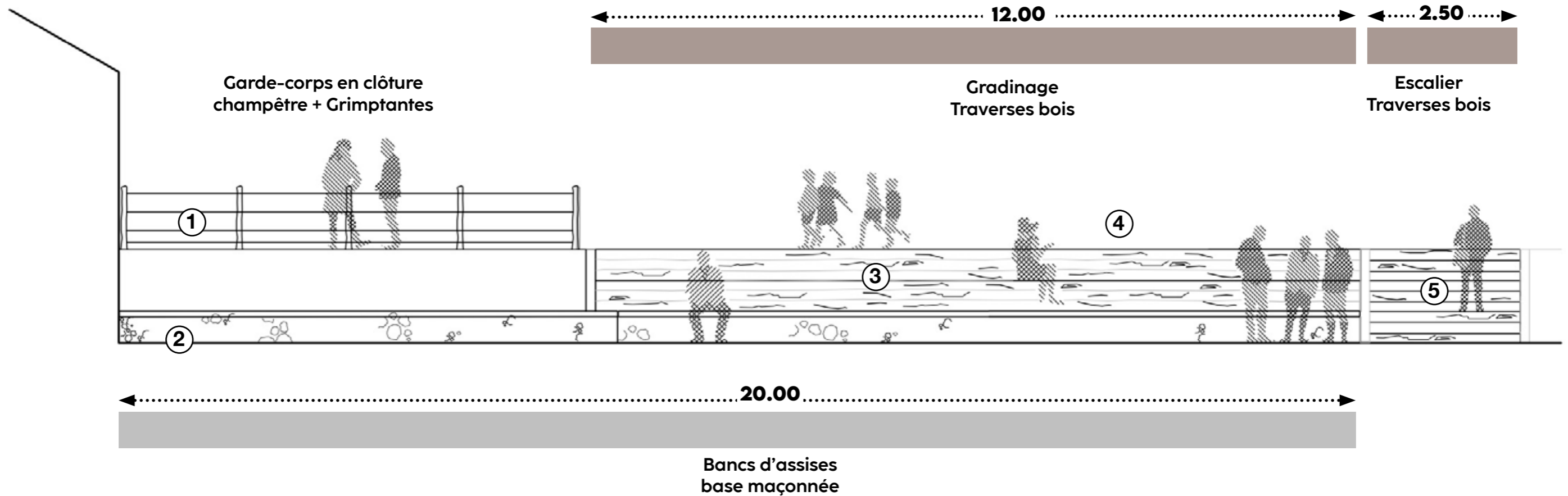
③ Gradinage bois
à base de traverses bois
superposées



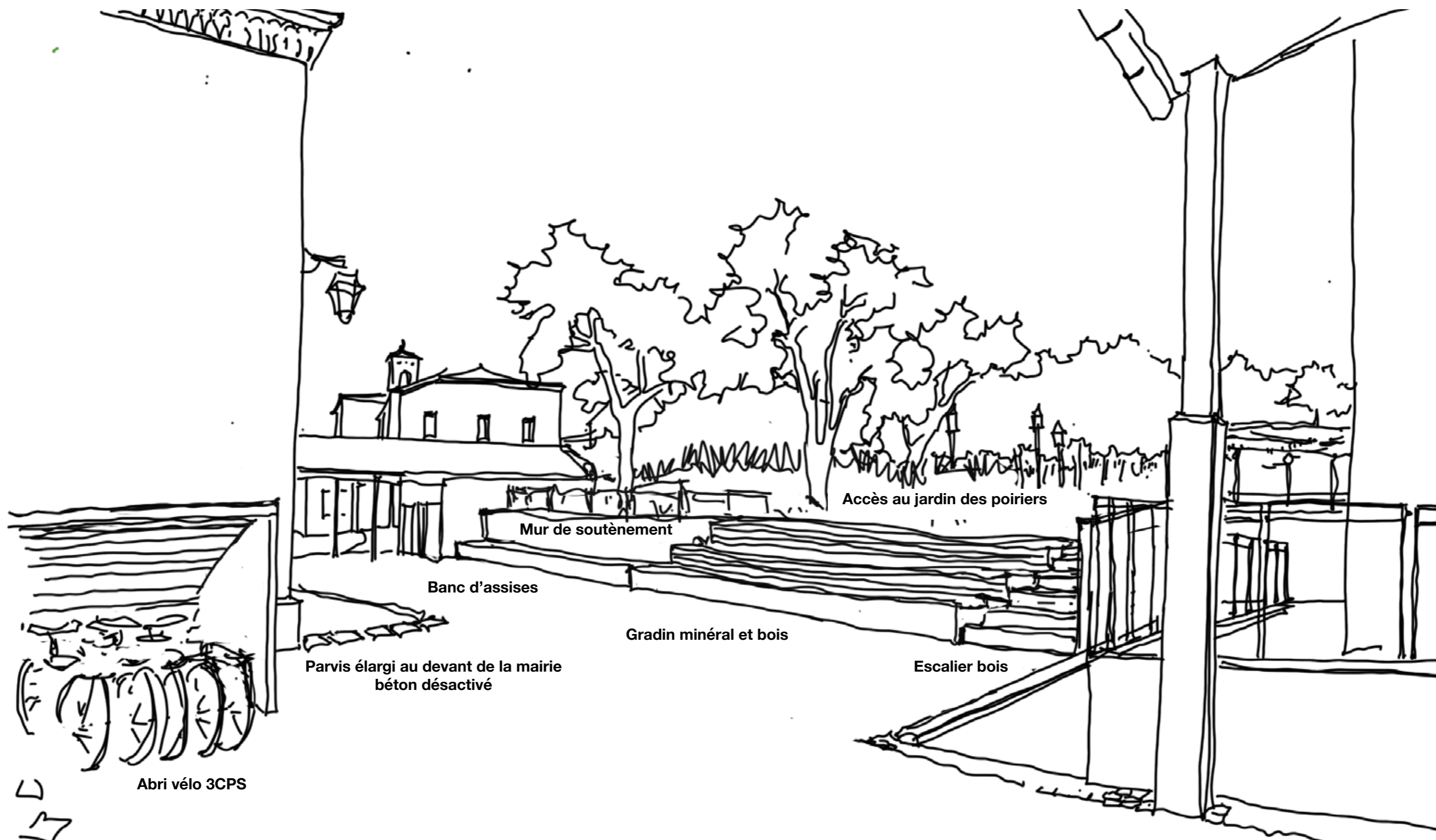
④ Traverses bois
avec paliers engazonnés



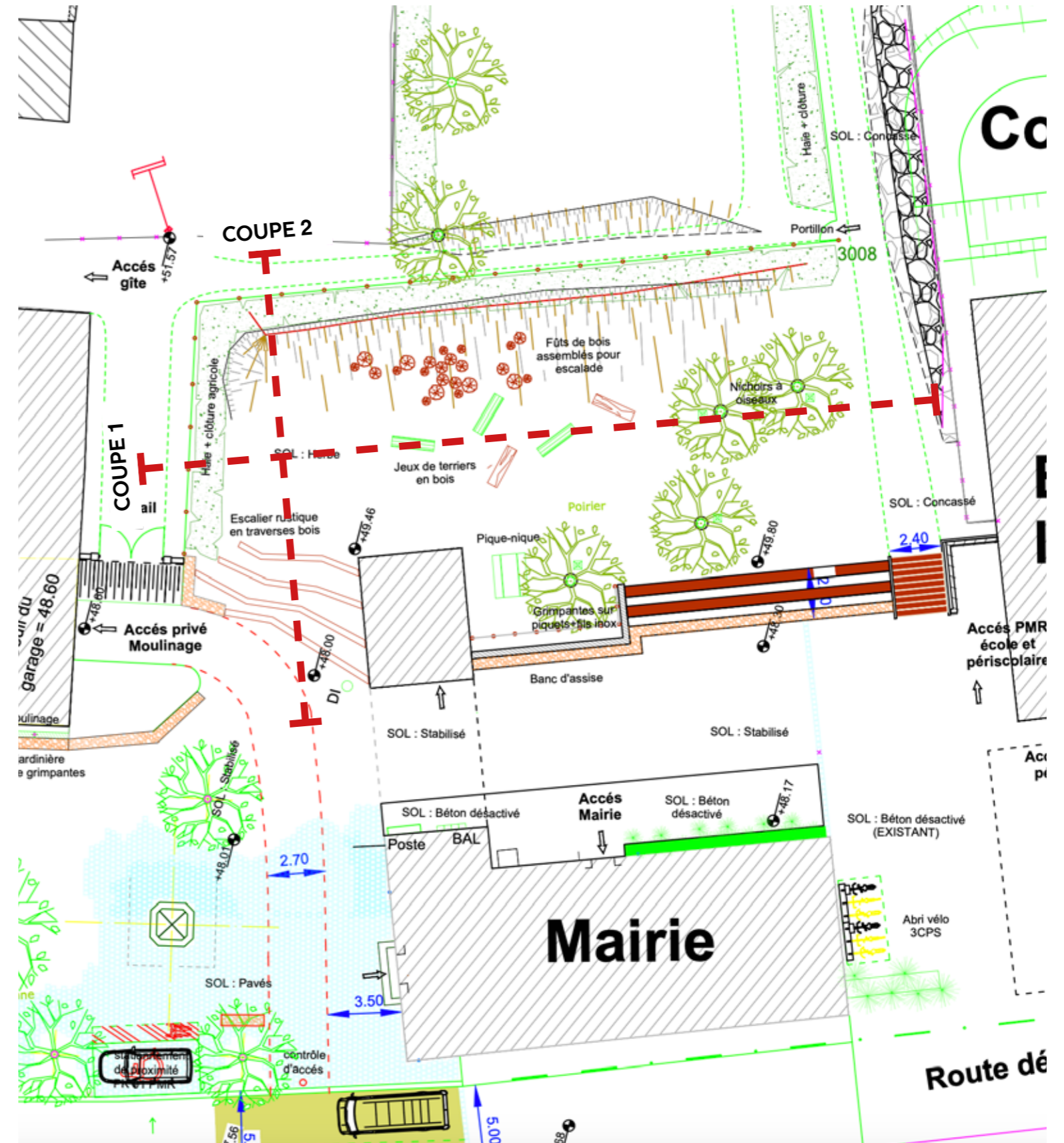
⑤ Escalier bois
à base de traverses bois



CROQUIS PROJET • FOCUS GRADINAGE CONNEXION MAIRIE/JARDIN DES POIRIERS



PROJET • FOCUS JEUX POUR ENFANTS JARDIN DES POIRIERS



COUPE 1 PROJET • FOCUS JARDIN DES POIRIERS



① **Clôture rustique**
poteaux bois et grillage à maille carrée



② **Haie champêtre**
Arbustes variés avec majorité d'essences à baies comestibles



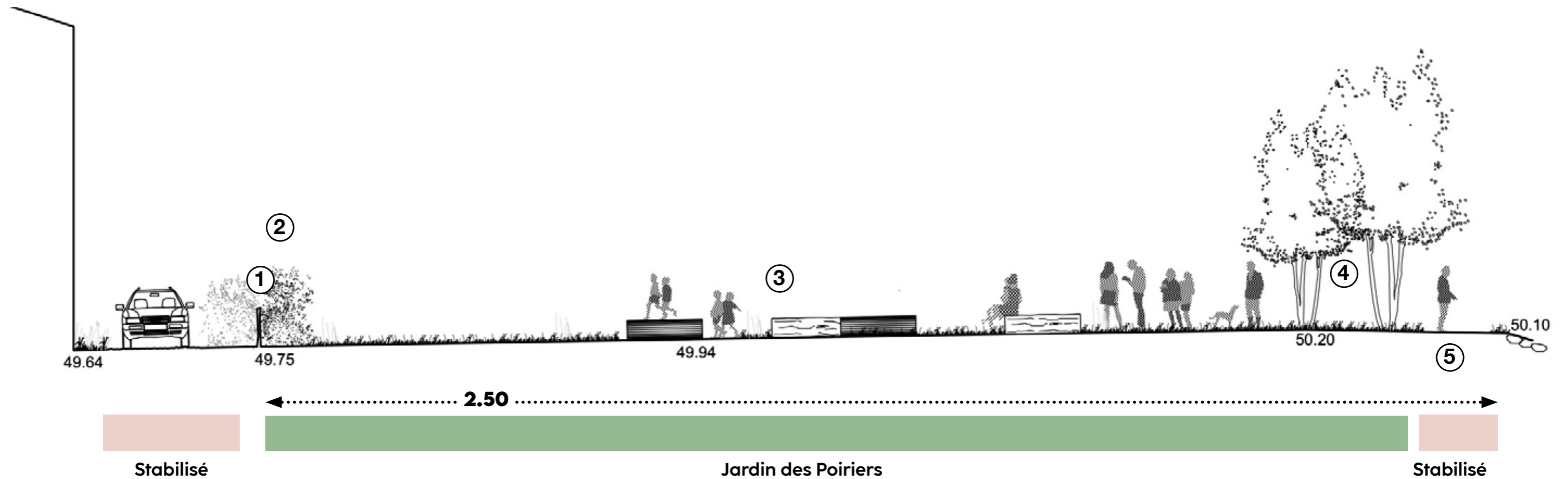
③ **Jeux de motricité**
fûts bois pleins ou en tunnel



④ **Nichoirs à oiseaux**
fixés sur troncs des poiriers ou sur piquets bois



⑤ **Poliénas**
similaire au stabilisé pour cheminement piéton en surface plane sinon concassé



0 0.5 1 2 mètres

COUPE 2 PROJET • FOCUS JARDIN DES POIRIERS



① **Poliénas**
similaire au stabilisé sur
place de la Fontaine



② **Pas d'âne en bois**
à base de traverses bois et
paliers engazonnés



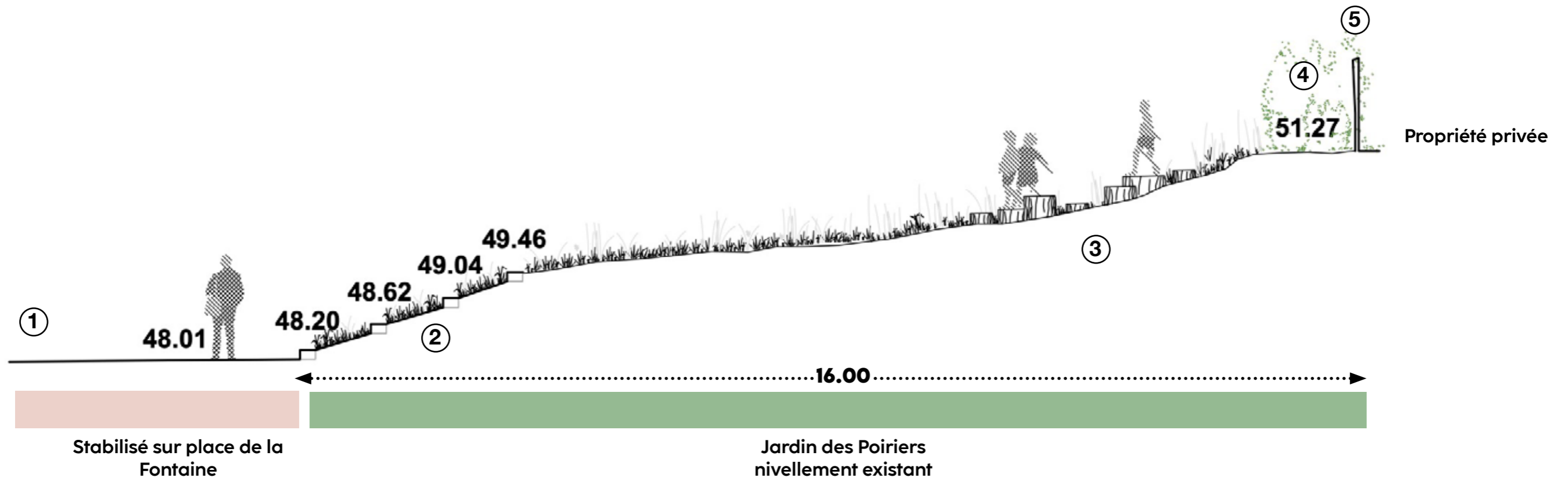
③ **Jeux de motricité**
à base de fûts bois pleins récu-
pérés de l'abattage des arbres
de la place



④ **Haie champêtre**
Arbustes variés avec majorité
d'essences à baies comestibles

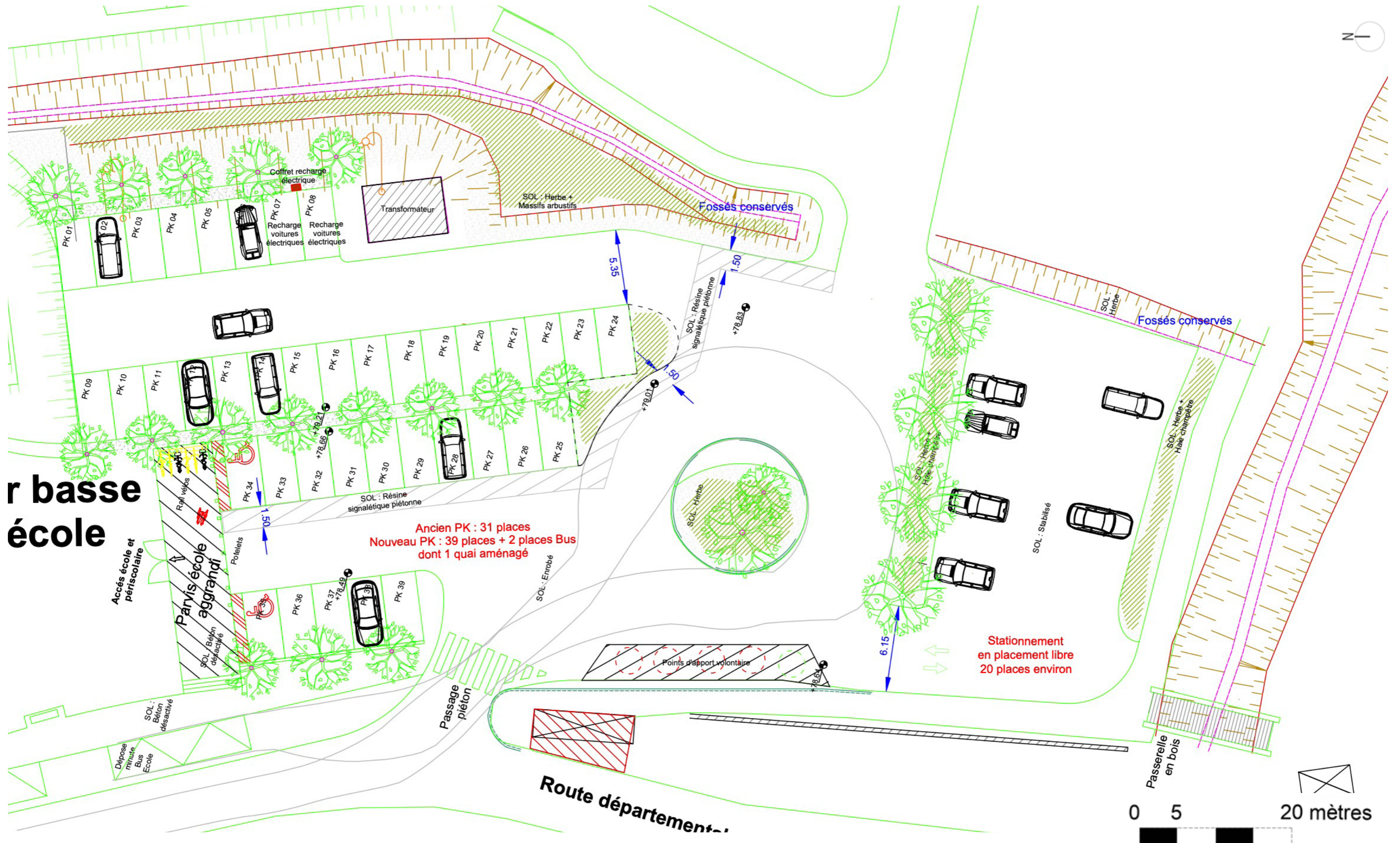


⑤ **Clôture rustique**
poteaux bois et grillage à
maille carrée



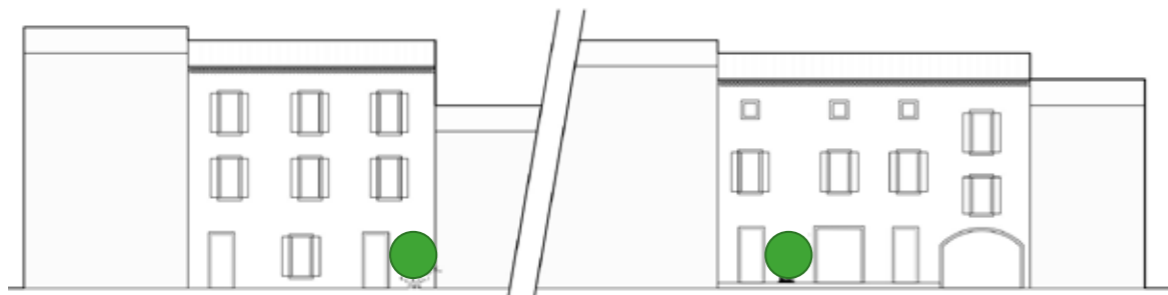
0 0.5 1 2 mètres

PLAN MASSE PROJET • FOCUS PARKING DU MOULINAGE



r basse école

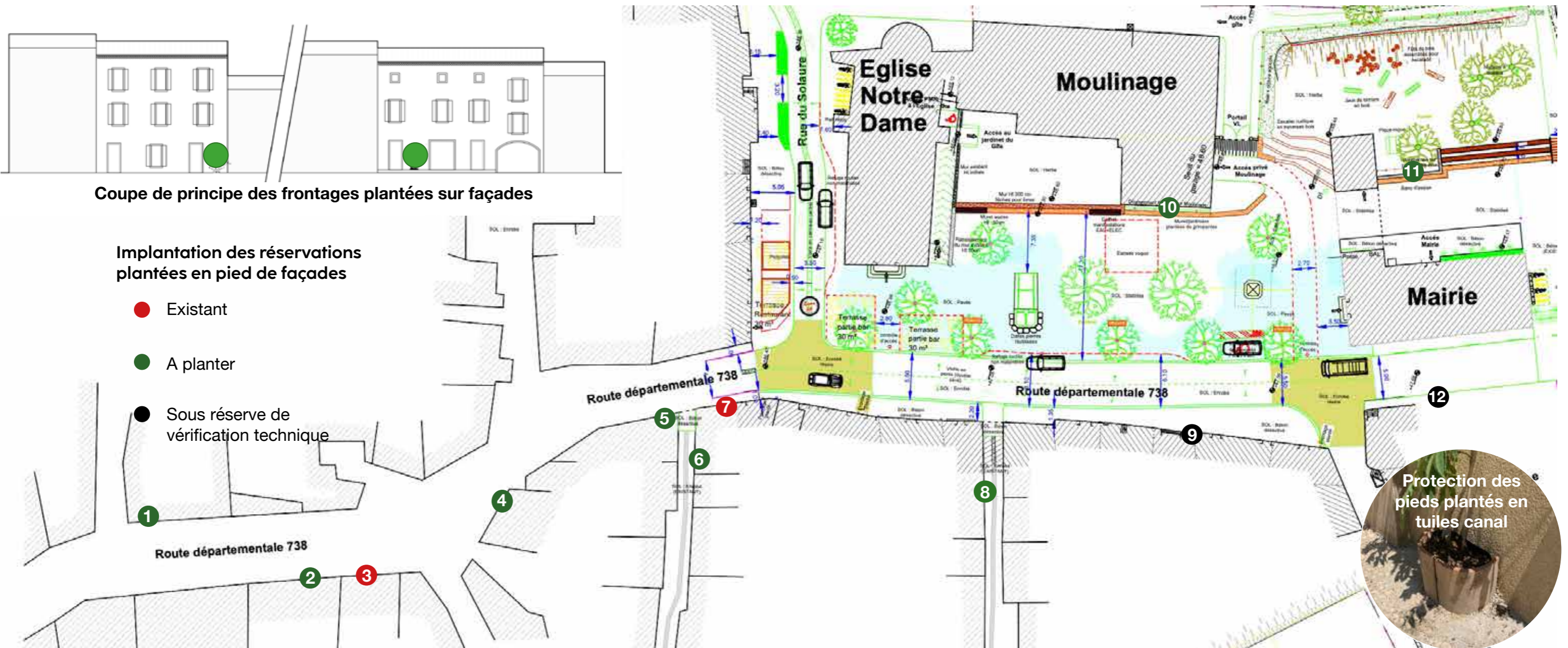
PROJET • FOCUS FRONTAGE PLANTÉ SUR FAÇADES



Coupe de principe des frontages plantés sur façades

Implantation des réservations plantées en pied de façades

- Existant
- A planter
- Sous réserve de vérification technique



PROJET • FOCUS FRONTAGE PLANTÉ SUR FAÇADES

GRIMPANTES avec accroches sans ventouses



Sélection non exhaustive de plantes grimpantes pouvant évoluer sur façades sans altérer les surfaces : bougainvillier, bignone, rosier grimpant, jasmin, passiflore, chèvrefeuille... L'accroche des grimpantes devra cependant être réalisée par un réseau de câbles inox fixés sur les façades. Essences caduques, hauteurs variées pouvant évoluer jusqu'à 3/5 mètres

VIVACES au profil longiligne



Sélection non exhaustive de plantes vivaces au profil longiligne permettant de coloniser les pieds de façades sans contraindre l'accessibilité des trottoirs : rose trémière, gaura, verveine de buenos aires, tanaisie, verbascum, hélianthus, achillée... Essences caduques, hauteur maximale 1.50 mètres

ARBUSTES



Sélection non exhaustive d'arbustes variés pouvant coloniser les pieds de façade à des endroits stratégiques et au dégagement suffisant pour ne pas contraindre l'accessibilité des trottoirs : rosier, gattilier, perovskia, lavatère, lavande, romarin... Essences caduques, hauteur maximale 50 centimètres

PROJET • FOCUS FRONTAGE PLANTÉ SUR FAÇADES

Grignan (26)



Uzès (30)



PROJET • FOCUS PLACE DU MARCHÉ ET VENELLES

SYNTHÈSE DES ACTIONS

PLACE DU MARCHÉ

- Reprise du bi-couche par un enrobé
- Conservation des poches plantées existantes
- Mise en lumière sur façade

VENELLES

- Prolongement du béton désactivé depuis le trottoir jusqu'aux amorces des venelles - environ 2.00mètres linéaire, y compris enlèvement partiel des caniveaux
- Mise en lumière sous porche uniquement
- Frontage planté de grimpantes et/ou vivaces

